

Élisabeth Crouzet-Pavan,
Denis Crouzet & Philippe Desan (dir.)

Cités humanistes, cités politiques (1400-1600)

ISBN de ce PDF : 979-10-231-4802-2

La cité humaniste : topiques urbaines et tradition hodoéporique à la fin de la Renaissance · Jean Balsamo



Le premier humanisme donne souvent une vision idéale de la cité parce qu'il promeut des valeurs qui seraient à la fois partagées dans la plupart des grandes villes européennes et déclinées de manières particularisées. Il est aussi des espaces, telle la péninsule italienne, où la réflexion humaniste est de suite mobilisée au service des pouvoirs en compétition. L'engagement dans la cité est double : construire un paradigme d'unité sociale et servir une cité singulière. Mais plusieurs questions doivent être posées : le paradigme n'est-il pas de façon sous-jacente porteur de contradictions et de conflits ? Les modèles humanistes ne seraient-ils pas aussi divers que les cités politiques qui les voient naître et opérer ? Les problèmes religieux, sociaux, économiques, avec les ruptures de l'unanimité qui les accompagnent, ne portent-ils pas à la décomposition de l'idéal humaniste en de multiples expérimentations ? La cité du XVI^e siècle demeure-t-elle une cité travaillée par le paradigme humaniste ou ce paradigme n'est-il pas l'objet, par les humanistes eux-mêmes, d'un travail empirique et d'une remise en cause critique ? Les tensions latentes du premier humanisme ne deviennent-elles pas alors les instrument mêmes des conflits en œuvre ? C'est ce jeu évolutif de convergence et d'antagonisme entre la cité humaniste et la cité politique que ce livre se propose d'examiner à l'échelle de l'Europe.

Illustration : Guglielmo Giraldi (fl. 1445-1489), enluminure pour les *Nuits attiques* d'Aulu-Gelle, Milan, Biblioteca Ambrosiana, Ms. S.P. 10/28, fol. 90v © 2014. Veneranda Biblioteca Ambrosiana/DeAgostini Picture Library/Scala, Florence

CITÉS HUMANISTES,
CITÉS POLITIQUES
(1400-1600)

Dernières parutions

- Le Prince et la République.
Historiographie, pouvoirs et société
dans la Florence des Médicis au XVII^e siècle*
Caroline Callard
- Histoire des familles, des démographies
et des comportements.
En hommage à Jean-Pierre Bardet*
Jean-Pierre Poussou
& Isabelle Robin-Romero (dir.)
- La Voirie bordelaise au XIX^e siècle*
Sylvain Schoonbaert
- Fortuna. Usages politiques
d'une allégorie morale à la Renaissance*
Florence Buttay-Jutier
- Au cœur de la parenté. Oncles et tantes
dans la France des Lumières*
Marion Trévisi
- Le Tabac en France de 1940 à nos jours.
Histoire d'un marché*
Éric Godeau
- 150 ans de génie civil, une histoire de centraliens*
Dominique Barjot
& Jacques Dureuil (dir.)
- Des paysans attachés à la terre ?
Familles, marchés et patrimoines
dans la région de Vernon (1750-1830)*
Fabrice Boudjaaba
- La défense du travail national ?
L'incidence du protectionnisme sur
l'industrie en Europe (1870-1914)*
Jean-Pierre Dormois
- L'Informatique en France de la seconde
guerre mondiale au Plan Calcul.
L'émergence d'une science*
Pierre-Éric Mounier-Kuhn
- In Nature We Trust.
Les paysages anglais à l'ère industrielle*
Charles-François Mathis
- L'Ingénieur entrepreneur.
Les centraliens et l'industrie*
Jean-Louis Bordes, Pascal Desabres,
Annie Champion (dir.)
- La guerre de Sept Ans en Nouvelle-France*
Laurent Veysseyre
& Bertrand Fonck (dir.)
- Représenter le Roi ou la Nation ?
Les parlementaires dans la diplomatie
anglaise (1660-1702)*
Stéphane Jettot
- C'est moy que je peins. Figures de soi à
l'automne de la Renaissance*
Marie-Clarté Lagrée
- La Faveur et la gloire. Le maréchal de
Bassompierre mémorialiste (1579-1646)*
Matthieu Lemoine (dir.)
- Les Maîtres du comptoir : Desgrand père
et fils. Réseaux du négoce et révolutions
commerciales (1720-1878)*
Jean-François Klein
- Les Habsbourg et l'argent*
Jean Bérenger
- Frontières religieuses
dans le monde moderne*
Francisco Bethencourt
& Denis Crouzet (dir.)
- La Politique de l'histoire en Italie.
Arts et pratiques du réemploi (XIV^e-XVII^e siècle)*
Caroline Callard, Élisabeth Crouzet-Pavan
& Alain Tallon (dir.)

Élisabeth Crouzet-Pavan,
Denis Crouzet & Philippe Desan (dir.)

Cités humanistes,
cités politiques
(1400-1600)



Ouvrage publié avec le concours du FIR de l'université Paris-Sorbonne,
du Centre Roland Mousnier (UMR 8596) et de l'université de Chicago à Paris
en association avec l'axe 3 du Labex EHNE
« L'humanisme européen ou la construction d'une Europe "pour soi",
entre affirmation et crise identitaires ».



Les PUPS, désormais SUP, sont un service général
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université

ISBN de l'édition papier : 978-2-84050-927-1
© Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2014

Maquette et réalisation : Compo Méca (64990 Mouguerre)
d'après le graphisme de Patrick Van Dieren

Adaptation numérique : Emmanuel Marc Dubois/3d2s (Issigeac/Paris)
© Sorbonne Université Presses, 2025

SUP
Maison de la Recherche
Sorbonne Université
28, rue Serpente
75006 Paris

sup@sorbonne-universite.fr

<https://sup.sorbonne-universite.fr>

Tél. (33) 01 53 10 57 60

DEUXIÈME PARTIE

L'humaniste dans la cité

LA CITÉ HUMANISTE :
TOPIQUES URBAINES ET TRADITION HODOEPORIQUE
À LA FIN DE LA RENAISSANCE

Jean Balsamo

La cité « humaniste » est en premier lieu celle qui a connu l'activité des humanistes, à une époque, l'humanisme, qui s'identifie avec la Renaissance des lettres et ses prolongements, de la fin du xv^e siècle au début du xvii^e siècle. Cette activité d'hommes de lettres et de professeurs, d'« antiquaires » et de philologues, vouée au culte des muses d'une Antiquité retrouvée, se développe en un ensemble d'institutions savantes progressivement mises en place, universités, bibliothèques, ateliers d'imprimeurs, académies, sous la protection des princes, à l'usage de ceux-ci, mais aussi dans un espace particulier qui leur garantit une forme d'autonomie. Dans la tradition historiographique, Florence illustre de façon emblématique ce qu'a été la cité humaniste. Mais d'autres villes, sur des modes divers, peuvent aussi légitimement être considérées comme telles : la Rome de Léon X, de Clément VII ou de Grégoire XIII, la Venise d'Alde Manuce et de Bembo, mais aussi Bologne et Milan, dont on néglige trop souvent la brillante tradition savante, comme ailleurs en Europe, Paris, Bâle ou Leyde, dans une dynamique des échanges savants et de la *translatio studii*. Mais il n'y eut guère qu'à Florence, brièvement, où a pu se développer la conception d'un humanisme *civil*, directement en prise sur l'action politique, dont l'échec suscita pour longtemps dans la culture européenne une nostalgie à l'origine d'un grand mythe républicain, politique et lettré, dont Venise allait, non sans malentendus, récupérer le bénéfice.

La cité humaniste n'est pas moins celle que les humanistes ont conçue et que, parfois, ils ont contribué à réaliser, dans un autre espace que celui des livres, une création *ex nihilo*, née de la rencontre d'une ambition princière et de la compétence d'un architecte urbaniste : ainsi Pienza, Vigevano, les cités militaires de Vénétie, Sabbionetta et, en France, Charleville, deux cités bâties pour des princes de la maison des Gonzague. Dans ce cas, la réalisation, qui porte à terme la conception humaniste et un dessein urbanistique, sert les enjeux *politiques* de son commanditaire et les représente de façon ostentatoire. Le plus souvent toutefois, la cité idéale relève seulement de l'utopie, un genre

littéraire et philosophique hérité de Platon et de Lucien, qui connut une fortune particulière à la Renaissance, en relation avec la réflexion architecturale. Les exemples en sont bien connus et on ne les citera que pour mention : la cité éponyme de Thomas More, la Thélème de Rabelais, la *Città felice* d'Antonfrancesco Doni, la *Christianopolis* de Christian Andreae, la *Città del Sole* de Campanella¹. Dans ce cas, l'organisation de la cité, conçue en réaction contre la réalité historique, a pour fonction de faire disparaître le politique et ses tensions dans une construction imaginaire et de présenter celle-ci comme son dépassement. Ce n'est sans doute pas un hasard si c'est par une traduction de l'*Utopia* de More que se clôt le traité de *L'Etat, description et gouvernement de royaumes et republicques du monde*, de Gabriel Chappuys, avec une dédicace à Henri III, qui est en fait une adaptation du *Del governo et amministrazione di diversi regni* (1567) de Francesco Sansovino. Pourtant, loin de disparaître, l'arrière-plan politique surgit de toute part, à travers une série d'allusions et de failles textuelles, pour ordonner la construction de la cité idéale. De ce point de vue donc, cité humaniste et cité politique, loin de s'exclure, se confondent ou du moins entretiennent d'étroites relations.

Enfin, les humanistes ont élaboré un discours spécifique sur la cité réelle dans laquelle ils vivaient ou qu'ils visitaient ; ils ont inventé, ou plus exactement ils ont recréé des *genres urbains*, fondés sur des formes rhétoriques précises. À travers deux séries d'exemples, allemands et français, en latin et en langue vernaculaire, nous nous proposons de mettre en lumière les formes de ce discours sur la cité et d'examiner comment il rend compte de la réalité politique dans sa relation à l'histoire, aux institutions, à l'idéologie, aux événements d'actualité, jusqu'à devenir, au cours du siècle, une forme particulière de discours politique.

UN GENRE HUMANISTE : LA *DESCRIPTIO URBIS*

L'expérience humaniste de la ville ne relève pas de ce qu'on appelle aujourd'hui une « vision » de la ville, mais de la parole éloquente. Elle s'exprime en un discours codifié par un certain nombre de modèles, faisant la matière d'un enseignement qui conjugue, d'une part, une pratique érudite – le relevé systématique des inscriptions et des antiquités, par lequel on lit la présence de l'Antiquité sous et dans la ville moderne – et, d'autre part, une topique et des genres littéraires : d'un côté la description élogieuse, de l'autre, les genres du récit de voyage issus de la tradition hodoeporique, souvent liés à la pratique savante de la *peregrinatio academica*. Le genre rhétorique de la *descriptio urbis*,

¹ Voir l'ouvrage classique de Jean Servier, *Histoire de l'utopie*, Paris, Gallimard, 1967, en particulier p. 114-142.

de l'*encomium* ou de la *laudatio urbis*, est l'héritier d'une ancienne et illustre tradition, dont la forme épigrammatique de l'*ordo nobilium urbium* a été renouvelée au milieu du xv^e siècle². Il a fait l'objet d'initiatives nombreuses et variées, de la *Laudatio Florentinae urbis* de Leonardo Bruni, la célébration de Nuremberg par Conrad Celtis (1510), la célèbre *Descriptio Louvani* d'André de Resende (1529), aujourd'hui perdue, l'*Urbs Nuremberga* d'Helius Eobanus Hessus (1532), l'*Urbis Olisiponis descriptio* de Damião de Góis (1554), à l'*Elegia in laudem Fribergæ* de Riccardo Sbruli (1577) ou au *De illustratione urbis Florentiæ* d'Ugolino Verino, publiée à Paris en 1583 par les soins de Nicolas Audebert. Sa forme repose sur les conventions oratoires de l'éloge, définies par Cicéron et Quintilien. Pour célébrer une ville, il convient d'évoquer le fondateur et l'antiquité de la fondation, de définir ses vertus comme s'il s'agissait d'une personne, de décrire ses traits physiques, son site et ses fortifications, de mentionner enfin les habitants qui lui font honneur. Les édifices publics doivent être loués pour leur splendeur et leur utilité, et se doubler de l'éloge de l'architecte qui en a conçu le dessein ; la description du site prend en considération sa beauté, son utilité et sa commodité³.

Un premier exemple illustrera ce discours de célébration urbaine. En 1543, Eustache von Knobelsdorf, un étudiant originaire de Heilsberg, en Prusse, faisait imprimer par Chrétien Wechel, un des principaux imprimeurs-libraires de l'Université de Paris, une *Lutetiæ descriptio*⁴. Le poème, long de 1 500 vers élégiaques, était adressé à Tiedmann Giese, évêque de Chelmno, « fleuron de la Prusse⁵ ». Il connut une certaine renommée dans les milieux savants ; plusieurs extraits furent publiés dès 1550 dans la *Cosmographie* de Sebastian Münster, et au début du xvii^e siècle, Raoul Boutray, un avocat au Grand Conseil, le réédita pour accompagner sa propre *Lutetia*.

2 Sur la transmission du genre, voir Dario Cecchetti, « "Descriptio loci" e "laudatio urbis": persistenza e rinnovamento di strutture retoriche nell'opera di Nicolas de Clamanges », *Annali dell'Istituto universitario orientale. Sezione Romanza*, vol. 35, 2, 1993, p. 381-431.

3 Quintilien, *Institution oratoire*, III, 7, 26-27 [III, 9 dans les éditions anciennes] ; voir Alex Gordon, *Ronsard et la rhétorique*, Genève, Droz, 1970, p. 51-52.

4 Eustathius von Knobelsdorf, *Lutetiæ Parisiorum descriptio*, Parisiis, C. Wechel, 1543. L'ouvrage a été réédité par Raoul Boutray, à la suite de sa propre *Lutetia, ejusdem ad Paulo V. Pont. Postulatio* (Paris, R. Thierry, 1611) ; la traduction française, avec le texte latin en fac-similé et une notice détaillée sur l'auteur, a été donnée par Odette Sauvage : E. von Knobelsdorf, *Lutetiæ Parisiorum descriptio*, éd. et trad. O. Sauvage, Grenoble, Publications de l'Université des langues et lettres, 1978.

5 Né en 1519 à Heilsberg (Lidzbark), Knobelsdorf fut protégé par Jean Danticus, évêque de Varmie, et par Tiedmann Giese, évêque de Chelmo. Il fit des études à Francfort-sur-l'Oder, à Wittemberg, où il se lia avec Melanchthon, à Louvain, puis à Paris, où il séjourna de novembre 1541 à 1543, avant de gagner Orléans, puis de rentrer en Pologne, où il devint chanoine de Varmie et de Breslau. Il mourut en 1571, laissant une *Lovanii descriptio* parmi d'autres œuvres poétiques.

Après un bref exorde qui justifie son propos, Knobelsdorf commence sa description en suivant l'ordre, lui-même topique et non pas anecdotique, d'une visite dans la cité « renommée pour son enseignement dans le monde entier » (« *Illabimur urbem / Quæ toto studii nomen in orbe refert* »). Il développe ainsi en premier lieu ce qui concerne l'assiette (*situs*) et l'aspect (*facies, dispositio seu forma*) : les deux quartiers, l'Université et la Cité et, au milieu, l'île, qui est l'occasion d'une longue célébration de la Seine et de ses commodités. Ces éléments topiques sont précisément indiqués par les manchettes de l'édition procurée par Boutray. Suivent les développements consacrés à la population et au « *modus adificiorum* » : l'ampleur de la cité, la densité de la population, occasion d'un tableau satirique des « embarras » de Paris, imité de la troisième satire de Juvénal et appelé à une longue fortune, de Giambattista Marino à Boileau. Le nombre de maisons est l'occasion de décrire la pierre utilisée pour leur construction et de consacrer un développement savant au gypse, une curiosité naturelle locale. Le poète évoque le nombre et la somptuosité des églises et des monastères, il célèbre l'amour du peuple pour la religion, et l'abondance de l'approvisionnement dont bénéficie la cité semble en retour être un don des dieux. Le poème de Knobelsdorf suit un code rhétorique qui détermine son invention comme sa disposition. Il prend son sens par une forme et une série de références allusives à des textes antiques et modernes, qui en font, au sens propre, un poème humaniste et savant, marqué par un jeu d'intertextualité et de réécriture. Il imite en particulier un premier éloge humaniste de Paris, composé et publié en 1514, sous le titre de *Cleopolis*, par Giovanni Francesco Conti (1484-1557), dit Quintianus Stoa, de Brescia. Celui-ci, venu en France sous la protection du cardinal d'Amboise, était devenu le précepteur du jeune duc d'Angoulême, futur François I^{er}, dont il suivit la fortune⁶. Son poème, en 1 431 hexamètres dactyliques, était dédié au président du Parlement Antoine Duprat⁷. Après un long préambule où il évoque les merveilles du monde, le poète décrit l'assiette de la ville et les avantages de son site, célébrant la douceur du climat et la fertilité du pays qu'arrose la Seine. Il dresse ensuite le catalogue des *notabilia*, les principaux monuments, Notre-Dame, l'Hôtel-Dieu, les ponts, les églises innombrables, pour mentionner les trois parties de la ville et décrire plus précisément l'île de la Cité, avec le Palais, qu'il compare au palais du Soleil décrit par Ovide, et qu'il célèbre autant pour la justice qui y est dispensée que pour la splendeur de son décor et la richesse de la Grande Salle

6 Émile Picot, *Les Italiens en France au XVI^e siècle* [1918], Manziiana, Vecchiarelli, 1995, p. 147.

7 J. Fr. Quintianus Stoa, *De celeberrimæ Parrhisorum urbis laudibus sylva cui titulus Cleopolis*, Paris, J. de Gourmont, 1514 ; voir Paul Lacombe, « Cléopolis, description et éloge de Paris par Stoa », *Bulletin de la Société d'histoire de Paris et de l'Île-de-France*, 1890, p. 114-117 ; *Lutetiæ Parisiorum descriptio*, éd. O. Sauvage, p. 158-164.

et de la Sainte-Chapelle. Une deuxième partie est consacrée aux hommes et fait l'éloge des Parisiens, insistant sur leur nombre, leur ardeur guerrière, leur amour pour les rois, la beauté et la vertu des femmes, la variété et l'excellence des diverses professions et des arts, avec un long développement consacré aux inventions et en particulier à l'imprimerie, qui dépasse par son importance tout ce que l'Antiquité a pu concevoir et que le poète oppose de façon déjà topique à l'invention funeste de l'artillerie. Cet éloge culmine sur l'évocation de l'Université, dont Stoa fut lui-même un des recteurs, avec le catalogue des maîtres et des savoirs enseignés. Une troisième partie décrit les murs et les fortifications, œuvres de César, présenté comme le véritable fondateur de la cité, ainsi que les environs, en une inspiration bucolique chantant les richesses de la campagne, suivie par l'évocation des carrières de plâtre et des moulins. Le poète justifie son éloge de Paris comme l'expression de sa gratitude à l'égard d'une cité qui l'avait accueilli :

*Quod potui immenso perfeci corde: voluntas
Magna fuit quamvis sit non expleta: benignas
Solvisse has volui gratas: quum fronte serena
Me in gremium præclara tuum susceperis, et me
Inter honoratos digneris habere poetas (f. k2v)*

Une longue péroraison en prose (*porisma*) précise les termes littéraires de ce choix : Ovide, en exil, a chanté les Sarmates, Virgile, la ville de Nole et Pétrarque la France. Le poète cite ainsi tous les auteurs antiques qui ont fait mention de Paris, il résume toutes les qualités de la cité en une apostrophe laudative, reprise de l'*Architrenius* (composé en 1184) du poète normand Jean de Hanville, dont Robert Curtius a montré la longue fortune jusqu'à la Renaissance : cet éloge, selon Stoa, est d'autant plus étonnant qu'il provient d'un Anglais (« *nam rara Galli Britannique concordia est* »).

L'éloge urbain, genre humaniste spécifique, est rare en langue vernaculaire, et en français tout particulièrement, à l'exception de pièces de vers consacrées à Rome par du Bellay et par Grévin. Dans cette tradition et ce contexte, l'« Hymne de Bordeaux », composé par Pierre de Brach, un avocat au Parlement, et publié en 1576, prend un sens tout particulier⁸. Constituant l'essentiel du livre II du recueil des *Poèmes*, cet éloge urbain long de près de 1 000 alexandrins est placé

8 À l'exception d'une thèse non publiée de J. Dawkins (*La Fortune et l'œuvre d'un poète bordelais de la seconde moitié du xvi^e siècle : Pierre de Brach [1547?-1605]*, University of Nottingham, 1969), il n'existe pas d'étude d'ensemble de l'œuvre du poète, connu surtout pour ses relations avec Montaigne, qui demandent du reste à être précisées. Sur l'œuvre poétique, voir la notice de Jean-Paul Barbier-Mueller, *Ma bibliothèque poétique*, t. IV, vol. 1, Genève, Droz, 2000.

sous le double patronage de l'archevêque Antoine Prévost de Sansac, dédicataire du livre et principal ornement de la cité, et de Ronsard, dédicataire du poème en tant que restaurateur du genre de l'hymne et modèle poétique de de Brach⁹. Le sujet du poème lui-même est expressément rattaché à Ausone, célébré en tant que poète bordelais. Celui-ci en effet, outre une *Commemoratio professorum Burdigalensium*, avait composé vers 385 un *Ordo urbium nobilium*, un recueil d'éloges des cités notables, point de convergence de la pratique scolaire des *versus memoriales*, de la tradition des *itineraria* et des *laudes urbium* codifiée par les rhéteurs grecs¹⁰. Son originalité était double ; elle résidait dans la composition d'un ensemble ordonné et dans l'introduction d'une dimension lyrique, personnelle et civique à la fois, à travers la célébration d'une cité secondaire, Bordeaux, érigée au rang de métropole, à la suite de Rome, de Constantinople, de Carthage et des autres capitales de l'Empire, et à laquelle Ausone consacrait la plus longue de ses épigrammes (41 vers). Dans ce poème, en guise d'exorde, le poète latin blâmait le silence de ceux qui avaient négligé jusqu'alors de nommer Bordeaux parmi les premières villes de l'Empire, alors qu'elle était fameuse pour ses vins, son fleuve et ses hommes. Il décidait de réparer cette injustice et de célébrer Bordeaux, sa ville natale. Son éloge s'ouvrait sur la description du site de la ville, son assiette excellente entre les collines chargées de vignes et les fleuves, et son climat. La cité est entourée de murs aux hautes tours et l'on peut admirer les portes ainsi que la disposition des rues et des édifices, ordonnée autour de la courbe d'un fleuve animé par le flux et le reflux de la marée qui porte les navires. La partie centrale du poème chante la fontaine recouverte de marbre de Paros, qui jette par ses douze bouches une eau si abondante que le roi des Mèdes lui-même aurait voulu la posséder plutôt que le Choaspe¹¹. Le poète salue cette source, nommée Divone en celte, génie du lieu, plus douce à boire que les eaux de l'Aponus, plus limpide que le Nemausus, plus abondante que le Timavus. Le catalogue des cités célèbres, ouvert par la louange de Rome, s'achevait sur cette pièce. Ausone toutefois prétendait ne pas vouloir choisir entre les deux cités qu'il préférait : Bordeaux était sa patrie, mais Rome surmontait toutes les patries ; s'il aimait la première, il vénérât la seconde, citoyen de l'une, consul de deux, dans l'une était son berceau, son siège curule dans l'autre.

9 Pierre de Brach, « Hymne de Bordeaux », dans *Les Poèmes*, Bordeaux, Simon Millanges, 1576, f. 68-89. La dédicace à Prévost de Sansac est datée du 1^{er} mai 1575 ; elle est suivie d'un sonnet au même et d'un sonnet adressé à Ronsard.

10 Voir Ausone, *Ordo urbium nobilium*, éd. Lucia Di Salvo, Napoli, Loffredo, 2000.

11 Ce même exemple se retrouve chez Montaigne, *Les Essais*, III, 9, éd. Jean Balsamo, Michel Magnien et Catherine Magnien-Simonin, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 2007, p. 1018, qui le cite probablement d'après Plutarque.

Les œuvres d'Ausone et en particulier l'ensemble des textes consacrés aux villes, diffusés par l'imprimerie depuis le troisième quart du xv^e siècle, avaient fait l'objet de plusieurs éditions procurées par l'érudit et antiquaire Élie Vinet, alors professeur au collège de Guyenne et auteur du traité de l'*Antiquité de Bourdeaux* (1565). Le poème de Pierre de Brach est ainsi à mettre en relation directe à la fois avec l'édition illustrée de cet ouvrage, avec la deuxième édition des *Opera omnia* d'Ausone, également procurée par Vinet, qui avait été publiée à Bordeaux, en 1574 et en 1575, chez Simon Millanges, et probablement avec le plan de Bordeaux, établi par Vinet pour être offert au roi Charles IX¹², dont il était l'*ecphrasis*, la description. Le poème est également en relation avec une épigramme latine de Jules César Scaliger, tirée des *Urbes*, un recueil dédié à Costanza Rangoni, constitué d'une suite de quatre-vingt dix-huit pièces célébrant cent villes d'Italie, d'Europe et du monde, anciennes et modernes, de Rome à Jérusalem. Le recueil des *Urbes* venait d'être publié dans l'édition collective des *Poemata*, imprimé deux ans plus tôt, en 1574, à Genève. Dans cette pièce consacrée à Bordeaux, Scaliger imitait Ausone et entendait rivaliser avec lui.

En voulant chanter Bordeaux, Pierre de Brach, comme Ausone, entendait témoigner sa reconnaissance pour sa ville natale et rivaliser avec son lointain prédécesseur dont il se présentait comme l'héritier. Son poème est clairement présenté comme l'amplification, en un long poème, de l'éloge épigrammatique. Après une invocation à Calliope, le poète annonce l'ordre et les lieux de son discours, selon la topique des *itineraria* :

Tous ceux qui de ce siècle ou des siècles passés
Cosmographiant les lieux, qu'ils avoient traversés
Ont après eux voulu rendre recommandable
Une ville, un chateau, un fort inexpugnable,
Ils les ont remarqués par des points principaux.

De Brach développe longuement une théorie de la description poétique figurée, en un *paragone* avec la peinture de paysage, centré autour de la notion d'« assiette », premier lieu rhétorique de son éloge de Bordeaux : la ville est située à la rencontre du fleuve et de la mer, dont il décrit le phénomène de la marée, et dont le mouvement favorise le commerce et « apporte tant de commodités ». Scaliger avait précisément évoqué la marée remontant le cours de la Garonne :

*Oceani timidus furioso percita Cauro
Expugnat rapidis fluctibus ira trabes:
Persequiturque, ferox fugientem ad littora puppim,*

12 Ce plan est analysé en détail par Grégory Champeaud, *infra*, p. 289-302.

*Quae tumidus refluo fronte Garumna premit.
 Verum ubi compositum populum, sanctumque Senatum
 Cernit, adorato litore fracta jacet.
 Qualem hospes dicas populum, qualemque Senatum ?
 Queis etiam visis aequora muta silent¹³.*

208

De Brach à son tour décrit le port de la Lune ou de Gascogne, avant de quitter le rivage pour la ville elle-même, qu'il veut « faire voir par les yeux de l'esprit » en une savante hypotypose. Son discours suit l'ordre naturel de la visite des lieux : franchissant les vieux murs, qui permettent d'estimer *de visu* l'évolution de la ville, le poète entre par la porte Trompette, suite une rue bordée de palais et, sur les pas d'Ausone qu'il allègue, arrive au Palais Tutèle et à l'amphithéâtre, dont il abrège l'histoire en renvoyant au traité de Vinet. Poussé par la nécessité poétique de « meslanger la composition », il développe un second lieu : après avoir évoqué la vieille mémoire de la cité, il fait l'éloge de sa « plus jeune gloire » : ses belles églises, Saint-Michel et Saint-André, « en France ne trouvant église qui l'égale », l'Hôtel-Dieu, le Collège, avant d'en arriver au Parlement, occasion d'une longue prosopographie de ses membres, parmi lesquels les présidents et les conseillers La Boétie, dont les œuvres admirables circulent parmi ses collègues, le président de La Chassaingne, « Dont la bibliothèque egala celle-là / Que jadis Philadelphie en Egipte assembla », et surtout le président Benoist de Lagebaston, objet d'un éloge appuyé. En un parallèle implicite, après les lois, le poète célèbre les armes, celle des soldats qui protègent la cité, les fortifications, le boulevard de Sainte-Croix et les deux forts, Trompette et du Hâ, dont il nomme les gouverneurs. Son discours s'achève sur une évocation des Bordelais et se conclut par un double regret : d'une part, au contraire de ce qui se passe en Italie, la noblesse ne bâtit pas de demeures en ville et, d'autre part, l'histoire de Bordeaux, qui ferait le lien entre l'Antiquité et le présent, et qui contribuerait à confirmer la réputation de la cité comme cité noble, est absente. C'est l'occasion pour le poète d'annoncer les travaux à venir de l'historien Bernard de Girard du Haillan, son parent. Le poème s'achève sur un troisième « lieu », celui du *locus amoenus*, les beaux paysages des environs de Bordeaux, qu'ouvre une prétéition : à défaut de pouvoir chanter tout le terroir qui entoure la cité, le poète se borne, à travers la légende de la naissance de Bacchus, à évoquer le pays de Graves et ses vins, ainsi que l'Entre-Deux-Mers. La péroraison repose sur l'amplification d'une allégation de Platon, qui louait les Dieux de l'avoir fait naître homme et citoyen d'Athènes, qui permet à de Brach de célébrer l'humanité de Bordeaux, « ville bien-heureuse », dont il se présente comme le « chantre sacré ».

13 J. C. Scaliger, « *Urbes* », dans *Poemata*, [Genève, Stoer], 1574, p. 596.

Le récit de voyage constitue l'autre forme canonique du discours humaniste sur la ville. Il tire son origine des *carmina itineraria* d'Horace, d'Ausone et de Rutilius Namatianus, un genre qui se renouvelle au xvi^e siècle dans le cadre de la *peregrinatio academica*. Au début des années 1540, Germain Audebert, un érudit orléanais, composa trois longs poèmes urbains liés à son voyage d'Italie. Le plus connu d'entre eux, *Roma*, avait été offert en manuscrit à Fulvio Orsini ; il est composé, sur un registre constamment encomiastique, comme un itinéraire artistique donnant une longue description des antiquités de la ville, avec une attention toute particulière portée aux principales statues, occasion pour le poète d'exploiter toute les ressources de l'*ecphrasis*¹⁴. Ces pièces, *Venetia* (Venise, Alde, 1583), *Roma* (Paris, J. du Puy, 1585), *Parthenope* (1585) furent publiées séparément par Nicolas Audebert, le fils de l'auteur, avant d'être rééditées en un volume, en 1603, chez les héritiers Wechel à Hanau¹⁵. Ils constituent une exception dans l'univers littéraire français, qui néglige ce genre.

C'est en Allemagne en effet que le genre hodoeporique ou poème itinéraire se codifie, comme la conjugaison des *carmina itineraria* et de l'*encomium urbis*¹⁶. En 1550, à Bâle, le libraire Johannes Oporinus publia le poème *Roma* et l'*Iter* de Georg Fabricius (1516-1571), de Chemnitz, recteur de l'école princière de Meissen, qui complétaient le *Liber itinerum* et le recueil des *Monumenta insignia* du même auteur. Une dizaine d'années plus tard, Nathan Chytraeus (1543-1598), un élève de Fabricius, prononça devant l'Académie de Rostock, où il avait été nommé, une série de poèmes latins relatant ses voyages à Paris, en Angleterre, en Suisse et en Italie, entre 1565 et 1567, avant de les réunir en 1568 en un volume publié sous le titre d'*Hodoeporicon*, reprenant un terme créé par saint Jérôme, et qu'il avait déjà employé au pluriel, l'année précédente, pour désigner une collection réunissant les poèmes de divers auteurs qui lui avaient servi de modèles, ainsi qu'une large collection d'épigramme *De claris urbibus*¹⁷. Chytraeus donnait

14 Sur ce poème, voir Silvia D'Amico, « Réalité et imaginaire dans *Roma* de Germain Audebert », dans Alain Godard et Marie-Françoise Piéjus (dir.), *Espace, histoire et imaginaire dans la culture italienne de la Renaissance*, Paris, Université Paris III-Sorbonne Nouvelle, 2006, p. 104-125.

15 Sur l'édition de ces poèmes, voir Silvia D'Amico, « "Alteri amant oculi, docti placet auribus alter" : les poèmes de Germain Audebert », dans Jean-Eudes Girot (éd.), *Le Poète et son œuvre à la Renaissance. De la composition à la publication*, Genève, Droz, 2005, p. 83-119.

16 Sur cette question, voir : Hermann Wiegand, *Hodoeporica. Studien zur neulateinischen Reisedichtung des deutschen Kulturraums im 16. Jahrhundert*, Baden-Baden, Koerner, 1984 ; Justin Stagl, *A History of Curiosity: The Theory of Travel*, London, Routledge, 2006.

17 Nathan Chytraeus, *Hodoeporica sive itineraria a diversis clariss. doctissimisque viris carmine conscripta. Item Epigrammatica de præclaris urbibus*, Francofurti ad Moenum, Lonicerus, 1565.

véritablement naissance au genre en même temps qu'il s'affirmait lui-même comme *poeta doctus*¹⁸. En 1594, il édita une autre collection dédiée à Christian IV de Danemark, sous le titre de *Variorum in Europa itinerum deliciae*, donnant des inscriptions modernes, relevées au cours de ses voyages, en Italie, Allemagne, Angleterre et Pologne. Le volume fut réédité en 1599¹⁹. L'ouvrage contient les notes de Chytraeus sur les lieux qu'il avait parcourus, un relevé des inscriptions qu'il avait déchiffrées, ainsi que des commentaires par Joachim Camerarius le jeune, dont un catalogue de « lieux communs » concernant les coutumes de différents pays d'Europe, et les épigrammes de Jules César Scaliger *In clariores urbes*. En 1580, les vers itinéraires de Fabricius et de Chytraeus étaient repris dans les *Hodoeporicorum sive Itinerum totius fere orbis libri VII*, réunis par Nikolaus von Reusner (1545-1602), un érudit silésien, et édités par Jeremias Reusner. Le volume, ouvert par un poème de Johannes Stigel, célébrait l'homme cultivé « *qui mundi mores cognovit, et urbes*²⁰ ».

210

Ce livre était entièrement consacré au récit de voyage ou plus exactement au poème itinéraire, offrant la plus ample collection de textes d'auteurs anciens et modernes, à l'exception d'Ausone, dont la *Mosella* et le catalogue des villes n'étaient pas cités. L'ouvrage était complété par un tableau de Theodor Zwinger décrivant la « *methodus apodemica* » qui définissait les fins du voyage, et par un index copieux offrant le catalogue des lieux géographiques qui devenaient ainsi des lieux du discours. Le même lemme, par exemple « *Argentoratum* » (Strasbourg) renvoyait ainsi à divers *itinerata*, l'*Iter Helveticum* de Nathan Chytraeus, l'*Iter Argentinense* de Fabricius, les *Bains de Plombière* de Joachim Camerarius, l'*Iter Rhenanum* de Gaspar Bruschius. En 1585 enfin, le même Nikolaus von Reusner (1545-1602) publia à Strasbourg son propre recueil *De Italia regione Europæ nobilissima libri duo*, qu'il dédiait au comte de Salm. L'ouvrage proposait une description de l'Italie à travers ses cent villes principales et leur célébration par les auteurs anciens et modernes, parmi lesquels, constituant une partie séparée, les *Elogia in urbes Italiae poetica et oratoria* de l'ami de Ronsard, Paul Melissus Schede (1539-1602)²¹. Cette forme savante,

18 *Id.*, *Hodoeporicon continens itinera Parisiense, Anglicum, Venetum, Romanum, Neapolitanum, Rostochii*, J. Lucius, 1568. Sur l'auteur, voir Nathan Chytraeus (1543-1598). *Ein Humanist in Rostock und Bremen. Quellen und Studien*, éd. Thomas Elsmann, Hanno Lietz et Sabine Pettke, Bremen, Temmen, 1991, en particulier p. 42-44.

19 *Variorum in Europa itinerum deliciae, seu ex variis manuscriptis selectiora tantum inscriptionum maxime recentium monumenta*, éd. N. Chytraeus, Herbornæ Nassouiorum, [Christoph Rab], 1594.

20 Nikolaus von Reusner, *Hodoeporicorum sive itinerum totius fere orbis lib. VII*, éd. Jeremias Reusner, Basileæ, Perna, 1580, f. a6.

21 Sur le personnage, voir Enea Balmas, *Paul Melissus viaggiatore italiano*, Verona, Bettinelli, 1969.

en vers, était l'aboutissement rhétorique et poétique d'un savoir préalablement recueilli. Elle reposait sur la rédaction préalable de notes de voyage en prose, qui pouvaient être mises en vers, mais qui dans leur forme originale ont donné naissance au genre moderne du récit de voyage. En même temps qu'ils codifiaient le genre du récit de voyage, les ouvrages de Chytraeus et de Reusner allaient marquer profondément la pratique du voyage érudit et offraient la possibilité même de son infléchissement en voyage aristocratique dans la formule, moins érudite, du *Kavaliertour* ou du *Grand tour*.

Arnold Van Buchel (1565-1641), un jeune bourgeois d'Utrecht, accomplit sa *peregrinatio academica* entre mars 1584 et avril 1588, en couronnement des études qu'il avait faites dans sa ville natale et à Leyde, sous Juste Lipse. Il fit plusieurs voyages qui lui permirent de séjourner à Douai et à Paris, où il demeura onze mois, du 4 juillet 1585 au 5 mai 1586, en compagnie de Louis Carrion, de Bruges, avant de visiter l'Allemagne et l'Italie. Il laissa un recueil du récit de ses voyages, dont le manuscrit est conservé à la bibliothèque d'Utrecht²². Par sa formation, la suite de sa carrière, ses réseaux et les travaux qu'il laissa, Van Buchel, considéré en son temps comme un « *vir antiquitatum peritissimus et sublimis iudicii* », est un parfait représentant de l'humanisme tardif, et c'est à ce titre que son discours consacré à Paris peut nous intéresser, autant que les anecdotes de son séjour proprement dit²³. Sous la forme d'un journal en prose et de l'*iter*, sans mise en forme poétique, il suit l'ordre quotidien des promenades, des visites de la ville et de ses environs, des rencontres savantes. Le journal relate une visite réelle ; il repose sur l'évocation d'un certain nombre d'éléments concernant le séjour allant jusqu'aux notations les plus personnelles, comme l'évocation de la saleté de la ville et de ses mauvaises odeurs : « Paris est très sale ; certaines rues, bien que pavées, sont toujours couvertes de boue, l'odeur est si mauvaise que mes narines, s'en étant imprégnées pendant trois jours, je cessai dès lors de rien sentir²⁴ ». Ces évocations correspondent à une réalité attestée ; toutefois, elles peuvent aussi correspondre à une expérience culturelle et prendre une valeur topique dans un récit de voyage ; on rapprochera ainsi cette notation d'une remarque similaire de Montaigne : « Ces belles villes, Paris et Venise, altèrent la faveur que je leur porte, par l'aigre senteur, l'une de son

22 *Commentarius rerum quotidianarum, in quo, præter itinera diversarum regionum, urbium oppidorumque situs, antiquitates, principes, instituta, mores, multa eorum quæ tam inter publicos quam privato contingere solent, occurrent exempla (1560-1599)*, Utrecht, Bibliothèque universitaire, ms. 798.

23 Le texte a été traduit et publié avec les annotations d'Alexandre Vidier : *Description de Paris par Arnold Van Buchel, Bulletin de la Société de Paris et de l'Île-de-France*, vol. XXVI, 1899, p. 59-184.

24 *Ibid.*, p. 102.

marais, l'autre de sa boue²⁵ ». Van Buchel n'avait probablement pas lu cette remarque, publiée tardivement dans l'édition posthume des *Essais* (1595). Mais son expérience, toute personnelle qu'elle pouvait apparaître, se formulait en un « lieu » étymologique, passé en un quasi-proverbe : *Lutetiam a luto*²⁶.

Pour ses visites comme pour la rédaction de son récit, Van Buchel s'est servi de la *Cosmographie* de Belleforest et surtout des *Antiquitez, chronique et singularitez de Paris*, de Gilles Corrozet, avec lesquelles il entretint un véritable dialogue critique²⁷. Il avait acquis l'édition de l'ouvrage augmentée par Nicolas Bonfons, et au cours de son séjour, il collabora avec l'éditeur pour une nouvelle édition²⁸. Les *Antiquitez* constituaient à la fois un guide de Paris, riche en références érudites, mais aussi une célébration de la cité, contribuant à l'affirmation de son prestige et de celui de ses élites. Le récit de Van Buchel, en dépit de la forme du journal, n'a en fait rien d'une écriture improvisée. Il relève entièrement des pratiques humanistes. D'une part, en tant qu'exercice érudit, le récit de voyage repose sur le relevé des inscriptions de toute sorte, funéraires ou commémoratives, apposées sur des monuments, sur la description des édifices et sur l'interprétation des mœurs en référence à l'Antiquité. Des dessins à la plume illustrant les antiquités parisiennes, soigneusement exécutés, accompagnent les relevés. D'autre part, le récit est fondé sur de nombreuses références savantes et des renvois aux auteurs antiques et à leurs éditeurs modernes ou à des auteurs latins modernes (Budé, Rousselet, Dorat), en un subtil intertexte. Ainsi, en relevant l'inscription funéraire d'Ange Cognet au cimetière Saint-Séverin, Van Buchel juge qu'un mot latin est archaïque et « sent son Plaute », et il rappelle que Léger Du Chesne, alors lecteur royal de grec, mentionne Cognet dans ses poèmes, de même qu'il cite un distique de Du Chesne à propos de Christophe de Thou, dont il décrit le tombeau dans l'église Saint-André-des-Arts²⁹. En décrivant les ponts qui relient l'Université à la Cité, Van Buchel évoque l'effondrement du pont Notre-

212

25 Montaigne, *Les Essais*, éd. cit., I, 55, p. 335.

26 Voir la critique de cette tradition étymologique par Étienne Pasquier : « c'eust esté chose très ridicule que les Gaulois habitans la celtique eussent mandié *Lutetiam* à *Luto* » (É. Pasquier, *Les Recherches de la France*, IX, II, dans *Les Œuvres*, Amsterdam, [Trévoux], 1723, vol. I, p. 8).

27 L'ouvrage de Corrozet a été publié pour la première fois en 1550 sous le titre des *Antiquitez, histoires et singularitez de Paris*, après une première *Fleur des antiquitez de Paris*, en 1532 ; l'édition définitive parut en 1562. En 1586, parut l'édition augmentée par Nicolas Bonfons, suivie en 1588 d'un *Livre second*, illustré de cinquante-six gravures sur bois par le peintre Jean Rabel. L'ouvrage ne fut remplacé qu'en 1612 par le *Théâtre des Antiquitez de Paris*, de Jacques du Breuil.

28 *Description de Paris par Arnold Van Buchel*, éd. cit., p. 71.

29 Les deux recueils poétiques de Du Chesne, *Flores epigrammatum* et *Farrago poematum* ont été publiés en 1560 (Paris, G. Cavellat) ; voir Peter Sharratt, « The Poetry of Léger Du Chesne », dans Grahame Castor et Terence Cave (dir.), *Neo-Latin and the Vernacular in Renaissance France*, Oxford, Oxford University Press, 1984, p. 174-198.

Dame sous Louis XII et sa reconstruction par fra Giocondo de Vérone et, à cette occasion, il cite un distique de Sannazar qui devait figurer sur une plaque commémorative : « *Jucundus geminus posuit tibi Sequane pontes / Hunc tu jure potes dicere pontificem* ».

Les deux vers se retrouvent, avec une variante minime, dans le recueil de Chytraeus³⁰. À la fin de son récit, Van Buchel cite l'ensemble du corpus encomiastique consacré à Paris, en transcrivant des vers de Nicolas Bourbon, d'Érasme, de Scaliger, de Passerat et de Marot, mais il ne mentionne pas le texte de Knobelsdorf. Son journal assume ainsi, sous une forme nouvelle, délibérément anthologique et cumulative, la forme de la *descriptio urbis*. Enfin, si le récit a fait l'objet d'une élaboration livre en main, il a été poursuivi au retour en une seconde phase de rédaction, au cours de laquelle une documentation supplémentaire a pu être utilisée.

De même que l'*encomium* et la *descriptio urbis*, rares en langue vernaculaire, le récit de voyage restait un genre encore incertain en français, inchoatif en quelque sorte, à la recherche de ses formes, de ses lieux et de son illustration. Relativement diffusé pour les pays lointains en tant que récit de découverte ou de pèlerinage, il est, quand il s'agit de l'Europe, confiné à une écriture privée, le plus souvent de simples notes fragmentaires, et ne commence à faire l'objet d'une diffusion par l'imprimé qu'au tournant du siècle. Le fils de Germain Audebert, Nicolas, avait lui-même suivi les traces de son père en Italie, où il avait séjourné pendant trois ans. Au contraire de son père, il ne composa pas des poèmes en latin, mais il laissa de son voyage un long journal manuscrit³¹, récit fort détaillé de ses rencontres savantes et document archéologique de premier ordre, qui peut apparaître comme un incunable du genre, le plus important d'une petite suite d'une dizaine de récits en prose ou en vers, parmi lesquels *Avec le temps*, long poème anonyme en décasyllabes, composé après 1535³², les *Discours viatiques* de Claude-Énoch Virey, seul exemple français d'un grand « poème itinéraire » nourri de toute la tradition hodoéporique allemande³³, le *Journal du voyage* de Montaigne, le plus connu de tous, même s'il n'a été publié que tardivement, en 1774, et s'il n'a joué aucun rôle dans le développement du

30 *Description de Paris par Arnold Van Buchel*, éd. cit., p. 96-97 ; *Variorum in Europa itinerum deliciae*, éd. cit., p. 713 ; sur l'épigramme, voir Carol Kidwell, *Sannazaro and Arcadia*, London, Duckworth, 1993, p. 45-48.

31 Nicolas Audebert, *Voyage en Italie*, éd. Adalberto Oliveri, Roma, Lucarini, 1981-1983 (Londres, British Library, ms. Lansdowne 720).

32 Voir Richard Cooper, « "Avec le temps" : le voyage poétique en Italie de trois jeunes Français, 1535 », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, vol. 66, 2004, p. 499-524.

33 Claude-Énoch Virey, *Vers itinéraires [1592-1593]*, éd. Anna Bettoni, Paris, Société des textes français modernes, 1999.

genre³⁴, enfin, plus proche encore de la tradition savante, le *Journal* de Jacques Esprinchar, le fils d'un négociant rochelais, qui laissa lui aussi de nombreuses descriptions de cités dans le récit, en français, d'une *peregrinatio academica* qui l'avait mené de Leyde jusqu'aux confins de la Pologne³⁵.

LA REPRÉSENTATION DU POLITIQUE : HISTOIRE, INSTITUTIONS, IDÉOLOGIE

214

Au xvi^e siècle, les *descriptiones urbium*, les poèmes itinéraires et les récits de voyage illustrent le discours humaniste sur la cité, celui d'un humanisme septentrional et tardif, dans le cas de Reusner, de Chytraeus ou de Van Buchel. Les recueils hodoeporiques connurent une large diffusion en Europe. Ils concentraient en effet toute l'expérience littéraire de l'*ars peregrinandi*, du voyage à la Renaissance, et offraient au lecteur une méthode de voyage qui était surtout une méthode de description du voyage, transformant des lieux géographiques en lieux topiques de la mémoire, des textes et de la description, ordonnés et codifiés selon la pratique ramiste de la division et de l'arborescence. Ils proposaient la description détaillée des monuments notables (*conspicua*), dont le titre de l'ouvrage Chytraeus donne une longue énumération : « *templa, aræ, scholæ, bibliothecæ, museia, arces, palatia, tribunalia, portæ, arcus triumphales, obelisci, pyramides, nosodochia, armamentaria, propugnacula, portus, asyla, ædes, coenacula, horologia, pontes, limites, horti, villæ, apiaria, thermæ, fontes, monetæ, statua, tabula, emblemata, cippi, sacella, sepulchra* ». En 1627, développant un schéma analogue, Paul Hentzner précisait le plan de la *descriptio urbis* : le nom de la cité, son fondateur et ses amplifications ; son site ; les édifices notables ; les lieux d'enseignement. Un dernier point était dévolu au gouvernement et à la vie publique et sociale. Cette catégorie apparaissait déterminante pour la connaissance d'une ville, en Italie ou dans l'Empire, compte tenu de la fragmentation politique et de l'organisation particulière des cités ; elle était moins pertinente et moins utile en France, dans le cadre d'un royaume centralisé et déjà unifié en grande partie, et dans lequel les villes n'avaient ni gouvernement propre ni statut particulier.

Sans faire l'objet d'un développement autonome et circonstancié, le politique s'inscrit ainsi d'emblée dans le discours humaniste consacré à la ville, tant dans l'évocation historique de ses origines et de sa fondation – mais aussi dans la

34 Voir notre étude : « Le journal de voyage, essai politique », dans Fabrizio Sciacca (dir.), *Studi in memoria di Enzo Sciacca*, vol. II, *Liber amicorum*, Milano, A. Giuffrè, 2008, p. 41-59.

35 Voir Léopold Chatenay, *Vie de Jacques Esprinchar, Rochelais et Journal de ses voyages au xvi^e siècle*, Paris, SEVPEN, 1957, ainsi que notre étude « Jacques Esprinchar en Allemagne : aux origines du voyage savant (1597-1598) », *Romanic Review*, vol. 94, n^o 1-2, 2003, p. 27-52.

relation, de nature idéologique, avec la Rome antique, qui étaient des lieux de la *laudatio urbis* –, que dans la description de ce qu'on appelait sa *police* et son organisation. La description topographique de l'assiette des lieux est complétée par le recensement et la description des lieux de pouvoir, palais, maisons de ville, châteaux, forteresses, garnisons, arsenaux, qui ont pu être visités par le voyageur, dans la mesure des faveurs et des permissions, et qui deviennent ainsi des « lieux » du récit. La topographie, dans le récit de voyage, s'accompagne également de l'identification des possessions territoriales et, de façon non moins systématique, d'une description et d'une réflexion sur l'organisation civile et politique.

Dans le poème de Knobelsdorf, le deuxième lieu de l'éloge repose sur l'histoire de la cité depuis ses origines légendaires. Invoquant le patronage de Vénus, Knobelsdorf évoque la légende troyenne qui ferait de Paris la ville de Pâris et, à travers la fiction d'une apparition, il évoque plus longuement le cycle d'Hercule, faisant des Parisiens les descendants des anciens *Parrhasiens*, des Arcadiens, compagnons d'Hercule : la statue colossale de saint Christophe, alors conservée dans la cathédrale Notre-Dame, passait pour celle du dieu grec. Ces deux légendes servaient à justifier la grandeur et le prestige de la cité par son ancienneté. Mais cette antiquité topique, qui donne un sens à l'histoire, a une portée morale, en servant à annoncer un inévitable déclin. Comme toute fondation humaine, Paris, inscrite dans l'histoire, est vouée à disparaître. Son histoire attestée et véritable ne commence en fait qu'avec Charlemagne, et le poème de Knobelsdorf est, de ce point de vue, une pièce aussi importante que mal connue de l'utilisation de la figure de l'empereur au cours de la Renaissance, d'autant plus intéressante qu'elle est due à un Allemand, publiant dans un contexte universitaire français³⁶. Charlemagne est célébré comme le restaurateur des lettres, comme « *cultor bonarum artium* », aidé par Alcuin qui fit disparaître la barbarie du sol français (« *gallam barbaries fœda reliquit humum* »). La célébration humaniste de Paris par les humanistes est en premier lieu celle de son Université, de ses « cent collèges admirables », de ses maîtres renommés Galland, Tussan, Strazel, Vatable, Sylvius, de son roi, François I^{er}, successeur de Charlemagne, protecteur du savoir et des lettres, célébré comme un Mécène : « *Nunc etiam mihi sub Mæcenate Camœnæ / Stant, veluti verno tempore frondis honor. / Has fovet excelsi virtus interrita Regis, / Francisca qui forti temperat arva manu*³⁷ ».

36 Voir Robert J. Morrissey, *L'Empereur à la barbe fleurie. Charlemagne dans la mythologie et l'histoire de France*, Paris, Gallimard, 1997, et « Charlemagne », dans Pierre Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1997, t. 3, p. 4389-4425, qui ne mentionne pas le poème de Knobelsdorf.

37 *Lutetiæ Parisiorum descriptio*, v. 108.

À côté de l'Université, gardienne de la foi, le Parlement, fondé par Philippe le Bel, sauvegarde les lois et a juridiction sur l'ensemble du royaume. Le poète cite l'inscription latine qui figure dans la Grande Chambre. Mais par une formule de prétériorité, il renonce à décrire le palais des rois et la forteresse bâtie à l'époque de la guerre contre les Anglais. C'est en revanche pour lui l'occasion d'un dernier développement, constituant le tiers du poème, consacré aux malheurs de Paris, la « *devastatio Lutetia* » par les Anglais, qui est aussi le lieu d'un changement de ton. Quittant le mode élégiaque, il consacre un récit épique à Jeanne d'Arc. Il n'est pas impossible que ce développement soit l'amplification d'un modèle, l'évocation par Stoa de l'ancienne rivalité des Anglais et des Français, suggérée dans la référence à l'*Architrenus*. Knobelsdorf imagine ainsi Jupiter envoyant sa messagère Iris pour susciter la vocation de Jeanne, moderne Penthésilée, conjuguant les vertus éminentes d'Esther et de Judith, de Brutus et de Camille, libératrice de sa patrie. L'héroïne va reconforter le roi, assiège les Anglais, libère Orléans, avant de connaître un échec devant Saint-Denis, et d'être blessée puis capturée devant Compiègne. Le récit s'achève sur le procès et le supplice de l'héroïne, dont la renommée est immédiatement reconnue et garantie par le Saint-Siège. La figure de Jeanne d'Arc devient, dans le poème de Knobelsdorf, comme une allégorie de la vertu parisienne, et Paris apparaît en retour comme le principal lieu de mémoire où se célèbre l'épopée de Jeanne. Anticipant sur un thème récurrent d'une histoire des villes à venir, le poème de Knobelsdorf réunit deux figures de l'imaginaire historique français, celle de Charlemagne et celle de Jeanne d'Arc, qui jouent comme des mythes d'origines. À sa manière, de façon aussi paradoxale que novatrice, c'est un étudiant allemand qui invente et met en forme les éléments d'une première identité française³⁸.

Par sa nature et son objet, par le jeu de références sur lesquelles il repose, l'éloge urbain est une expression remarquable de la tradition lettrée. De ce point de vue, le poème de Pierre de Brach exprime beaucoup plus que l'esprit de clocher dans lequel la critique l'a trop facilement enfermé. Il réalise à sa manière le projet d'illustration de la langue française défini par du Bellay, par la mise en français des formes antiques à travers une libre imitation, comme il donne l'exemple d'une culture littéraire, non pas provinciale, mais commune à l'ensemble de la « Robe », fût-elle, dans ce cas précis, formulée en français. En tant que tel, il porte une dimension idéologique et donne de la ville qu'il célèbre

38 Voir Myriam Yardeni, « Histoire de villes, histoire de provinces et naissance d'une identité française au XVI^e siècle », *Journal des Savants*, janvier-juin 1993, p. 111-134. Sur l'utilisation de la figure de Jeanne d'Arc, voir Gerd Krumeich, *Jeanne d'Arc in der Geschichte: Historiographie, Politik, Kultur*, Sigmaringen, Thorbecke, 1989, ainsi que Michel Winock, « Jeanne d'Arc », dans P. Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire*, op. cit., p. 4427-4473.

une représentation politique, qui s'exprime à travers les lieux de l'éloge urbain, sur un triple registre : l'allusion, la satire, le mythe. La description du collège de Guyenne fait ainsi apparaître un bâtiment presque vide, une institution désertée par ses élèves. Ceux-ci, voyant qu'ils risquaient d'être sevrés « du lait d'humanité », sont allés poursuivre leurs études ailleurs, en Allemagne ou en Italie. Le poète explique cette situation, si contraire à l'ambition de définir sa ville comme une cité humaniste vouée au savoir, par une claire allusion à l'actualité et au malheur d'un « temps séditieux ». La longue évocation de l'architecture militaire de la ville et de la vaillance des soldats bordelais précise ces menaces. La description de l'Hôtel-Dieu se développe quant à elle sur un mode satirique et critique ; elle fait apparaître un vif contraste entre l'aspect du bâtiment et sa fonction, un « palais honorable », et sa réalité : il est « Indigent toutesfois, n'estant son revenu / Saintement mesné, ny bien entretenu ».

L'expression de l'indignation passe par une apostrophe aux jurats de la cité, un corps dont de Brach est pourtant proche et qu'il mentionne en premier dans l'ordre des préséances urbaines de son discours. De la même manière, l'évocation des deux forts qui protègent et contrôlent dans le même temps la cité qu'ils tiennent sous leur feu, est l'occasion d'une critique : ils sont mal entretenus et les projets de fortification de la ville, interrompus depuis longtemps, ne peuvent se poursuivre que « si la grandeur Royale / Pour les continuer se monroit liberale ». Le responsable de cette négligence est nommé : ce n'est plus l'administration municipale, mais le pouvoir royal. Enfin, le mythe donne la clé idéologique du poème. Les étudiants ont quitté Bordeaux pour apprendre « la franchise / que garde en Italie une libre Venise ». Ce n'est probablement pas un hasard si une des premières évocations littéraires de Venise, une cité célébrée pour sa liberté, apparaît dans le poème d'un auteur bordelais qui célèbre en même temps La Boétie comme une des gloires de sa ville et du Parlement. La Boétie, qui prétendait, à en croire Montaigne, qu'il aurait préféré naître à Venise plutôt qu'à Sarlat, est précisément un des fondateurs français du mythe vénitien³⁹. L'épigramme d'Ausone que de Brach imitait dans son propre poème reposait sur un *paragone* paradoxal entre Rome et Bordeaux. Le poème français reprend cette structure en une même comparaison et, d'une certaine manière, en assumant en français les legs de la culture romaine, il tend à confirmer une *translatio studii* sur les bords de la Garonne. Mais le poème de de Brach se double aussi d'une comparaison implicite entre Bordeaux et Venise.

39 Sur cette question, voir Roger Trinquet, « Montaigne et Venise, ou le mythe de la liberté », *Mercure de France*, n° 114, 1956, p. 293-323, ainsi que notre étude : « Le plus meschant d'entre eux ne voudroit pas estre Roy : La Boétie et Machiavel », *Montaigne Studies*, vol. 11, 1999, p. 5-28.

Cette comparaison n'est pas moins suggérée par Ausone, qui avait chanté cette cité sous la figure d'Aquilée. En revanche, ce second *paragone* fait apparaître, par contraste, que Bordeaux n'est pas Venise mais une cité menacée, parcourue de dissensions, mal gérée. La topique humaniste de l'éloge sert ainsi à dénoncer la réalité urbaine et peut-être, comme une incantation, à la conjurer.

218

Le récit qu'Esprinard consacre à son passage à Bordeaux, confronté à celui de de Brach, est intéressant comme exemple de la tradition humaniste du récit de voyage, qui assume à son tour le discours sur la ville. Son voyage s'inscrit dans cette tradition lettrée et n'avait aucune intention politique avouée, de même que son récit, nourri de références savantes et destiné à une diffusion privée, n'avait, lui non plus, aucune dimension politique. Mais comme Van Buchel, Esprinard prolonge certains développements historiques en termes politiques qui prennent un relief nouveau. Le 16 mai 1598, Esprinard arrivait à Bordeaux où il fit une brève étape d'une nuit. Il logea à l'hôtel du Chapeau rouge, situé dans « la plus magnifique rue de la ville » avec la rue des Rivières, estimée pour ses dimensions et « pour certains beaux bastimens » qui la bordaient. La description que fait le voyageur est toute emphatique, ordonnée de façon topique par le catalogue des singularités et des beautés de la ville. Elle s'ouvre sur l'assiette de la cité, note « un des plus beaux ports de riviere qui se puissent veoir », sa forme en demi-lune, propice aux promenades le long de l'eau, et se poursuit par la mention des *notabilia*, les « choses dignes d'estre veues » : les deux châteaux, les deux plus belle églises, Saint-André et Saint-Michel « qui a deux des plus belles et hautes aiguilles de France », le palais, le collège de Guyenne, simplement mentionnés. En revanche, la maison de ville, avec la chapelle où venait d'être inhumé le maréchal de Matignon, les statues antiques alors récemment découvertes et dressées en ce lieu, ainsi que l'amphithéâtre du palais Galien et le palais Tuttele « tres beau à voir pour sa hauteur », font l'objet d'un commentaire plus précis. Telle quelle pourtant, la description de Bordeaux aurait pu se réduire à quelques lignes et à la liste sommaire des *admiranda*. Elle est en fait longuement amplifiée par une série de notations d'ordre administratif, religieux et historique, mise en relation avec des lieux, qui double la longueur du texte. Le résumé de l'histoire de la ville suit une chronologie et des dates très précises, correspondant aux trois époques : l'Antiquité tardive, le Moyen Âge, la période contemporaine. Il part d'Ausone « poete excellent natif de Bordeaux », implicitement considéré comme le personnage fondateur de la cité, se poursuit à travers son disciple Paulin dont la demeure se voit encore au Puy-Paulin, les invasions barbares et la suite des sacs et des pillages dont souffrit la ville, le développement de la cité sous la protection des rois : Henri d'Angleterre qui lui accorda d'élire un maire en 1156, Louis XI qui octroya les privilèges de son université, fondée en 1441, Charles VIII qui

y établit un parlement en 1483. La dernière partie du texte est consacrée à un événement récent, la rébellion de la Gabelle, un demi-siècle plus tôt :

L'an 1548 soubz le roy Henry second i eut en ceste ville une si furieuse sedition populaire, que Monsieur de Monneins lieutenant du roy, i fust tué, ce qui avint à cause de la gabelle. Le roy i envoya M. le Connestable, qui les en chastia tres rigoureusement, car outre ce qu'il feit mourir par justice plusieurs des principaux, il feit abattre leurs cloches des Eglises, lesquelles aussi il deforma. Le parlement fut cassé, et furent renvoyés des Juges des autres parlemens pour faire justice. Henry second neantmoins voyant leur penitence leur rend tous leurs privileges et leur pardonne tout⁴⁰.

L'actualisation du texte, au présent dans la dernière phrase, tient peut-être simplement à une rupture dans sa rédaction ; mais elle peut aussi apparaître comme une allusion à des événements plus récents, le ralliement à Henri IV. Ainsi rapporté, l'épisode de l'émeute de 1548 apparaît comme le plus important de l'histoire de Bordeaux. Esprinchart pourtant ne le commente pas, de même qu'il n'indique pas ses sources – probablement la chronologie de Bordeaux établie par de Lurbe, publiée en appendice de l'édition d'Ausone (1590), voire *L'histoire de nostre temps* (1550-1566) de Guillaume Paradin. Lu dans son contexte, cet épisode apparaît comme le dernier d'une relation aussi essentielle que conflictuelle qui lie la ville au pouvoir royal, ce dernier apparaissant tantôt menaçant (Esprinchart rappelle que Charles VII avait fait bâtir le château Trompette « pour tenir en bride les habitans »), tantôt bienveillant. La vive répression qui suivit la rébellion apparaît bien comme le châtement de l'ingratitude de la cité à l'égard du pouvoir royal qui l'avait comblée de ses faveurs, de même que le prompt pardon de Henri II est bien présenté comme une nouvelle preuve de sa faveur.

Esprinchart était Rochelais et protestant. Il n'est pas impossible que son texte, mettant en exergue le malheur des Bordelais catholiques, fût l'expression de l'ancienne et vivace rivalité qui opposait les deux villes. En tout cas, son évocation des événements de 1548 permet aussi de relire le poème de de Brach, dont il éclaire les silences d'un jour particulier. Celui-ci, tout en déplorant que la cité n'eût pas trouvé son historien, mentionnait certains épisodes de l'histoire de Bordeaux, son ancienneté et les sacs successifs que la ville avait subis. Mais, à la différence du récit d'Esprinchart, le poème de de Brach passe complètement sous silence l'épisode le plus dramatique, la révolte de la Gabelle et ses conséquences. L'éloge ausonien de la cité qu'il proposait ne peut éviter de porter un écho de ce qui restait, vingt-cinq ans après, un traumatisme douloureux, moins pour

40 J. Esprinchart, *Journal*, dans L. Chatenay, *Vie de Jacques Esprinchart...*, *op. cit.*, p. 274-276.

la cité dans son ensemble, qui avait retrouvé son activité et sa prospérité, que pour ses élites, la jurade et le Parlement, définitivement soumises. Passant sous silence la présence même du pouvoir royal, sinon pour déplorer son incurie dans l'entretien des bâtiments, il célébrait au contraire les « Lumières » du Parlement, et parmi eux le président La Chassaingne, dont le père avait été la victime expiatoire d'une purge parmi les magistrats accusés de faiblesse, voire de collusion avec les rebelles. Il est significatif qu'à aucun moment l'éloge de Pierre de Brach ne mette en exergue la cité comme une ville royale ni ne célèbre sa fidélité à la Couronne. Le poème apparaît bien, en creux et pour les quelques familles de notables à qui il était destiné, comme un manifeste urbain, dont la portée apologétique et célébrative servait à conforter les élites locales, jurade et Parlement réunis en dépit de leur antagonisme, en les présentant comme les véritables piliers de la cité à défaut d'en être encore les maîtres, dans le regret d'une liberté municipale et de privilèges obsolètes. De ce point de vue, le poème humaniste de de Brach, expression nostalgique de l'idéologie urbaine, est bien et surtout un poème *politique*.

Ce n'est toutefois que dans le récit de voyage que l'actualité politique trouve sa place, dans la mesure où la forme du journal se prête à accueillir le recensement des événements. À la date du 18 juillet, Van Buchel notait ainsi que la paix « a été proclamée entre le roi Henri III, le cardinal Charles de Bourbon et les Guises de Lorraine, en la présence du roi, du cardinal et du duc. Le peuple en foule a acclamé le roi et un édit royal a été enregistré en Parlement, portant que ceux de la religion réformée devront ou rentrer dans le sein de l'église catholique et romaine, ou quitter le royaume⁴¹ ». Pierre de L'Estoile, au même moment, mentionnait lui aussi la révocation des édits de pacification, tout en donnant une précision supplémentaire sur l'origine des acclamations de la foule : elles provenaient de « personnes attirées et apostées par les ligueux⁴² ». À la fin du même mois, Van Buchel indiquait que l'édit royal « ordonnant à tous les français d'embrasser la religion catholique et romaine » avait été publié⁴³. Au début du mois d'octobre, il mentionnait le renouvellement de l'édit, et en citait le texte *in-extenso*⁴⁴. La situation trouble de l'été 1585 le conduisit à être attentif, au cours de ses promenades, aux manœuvres et aux préparatifs militaires. Il

41 *Description de Paris par Arnold Van Buchel*, éd. cit., p. 84.

42 Pierre de L'Estoile, *Journal pour le règne de Henri III*, éd. Louis-Raymond Lefèvre, Paris, Gallimard, 1943, p. 384.

43 *Description de Paris par Arnold Van Buchel*, éd. cit., p. 94

44 Même mention chez L'Estoile : « Le mardi 1^{er} jour d'octobre, en publique audience en parlement, fut publié l'édit de nouvel fait par le roi » (*Journal pour le règne de Henri III*, éd. cit., p. 389) ; sur ces événements, voir également Jacques-Auguste de Thou, *Histoire universelle*, Londres, 1734, livre LXXXV, t. 9, p. 594.

en tirait des considérations générales, mises en relation à l'histoire antique. En janvier, il décrit, probablement par ouï-dire, la cérémonie de l'ordre du Saint-Esprit, sans toutefois nommer les récipiendaires⁴⁵ et, le 14 février 1586, il mentionnait le retour à Paris du duc de Guise. Au mois d'avril enfin, en une datation approximative due probablement à une rédaction postérieure, il évoquait l'entrée à Paris des envoyés des princes allemands venus traiter avec le roi de la guerre contre les protestants. Pierre de L'Estoile date cette entrée du 25 avril et précise qu'il s'agissait des ambassadeurs de Danemark, « venus faire remontrances au roi sur la guerre et autres mauvais traitements qu'il faisait à ceux de la religion⁴⁶ ». Mais s'il y a des remarques d'actualité assez nombreuses dans le récit de Van Buchel, on ne trouvera qu'une seule véritable analyse politique. En date du 10 mars 1586⁴⁷, au moment du retour de l'évêque de Paris, sans que cette date toutefois puisse être mise en relation avec un événement particulier des guerres de la Ligue, l'érudit consacre en effet à l'analyse de la situation politique française et au conflit qui oppose le roi aux Guises un long développement, particulièrement détaillé et informé, analysant les buts des différents protagonistes et décryptant leurs comportements : « À la fin, le roi, soit dissimulation, soit qu'il voulût paraître obligé d'en venir là, reçut Guise en grâce, après une rupture publique mais feinte ».

Une incohérence de la chronologie dans le récit laisse à penser que ce développement a été rédigé au retour, voire beaucoup plus tard, sur la base d'une documentation nouvelle, peut-être d'après l'*Histoire universelle* de Théodore Agrippa d'Aubigné, dont Van Buchel cite le nom dans son texte, ou l'*Historia* de Jacques-Auguste de Thou. Il ne s'agit plus ici d'une référence humaniste, d'ordre philologique, en relation à l'Antiquité, mais d'une référence à l'histoire moderne et à ses acteurs. Cette remarque est importante : elle définit un nouvel ordre du savoir qui s'impose au tournant du siècle, celui du politique. L'intrusion du politique dans le discours humaniste est une conséquence de l'actualité politique elle-même, aux guerres civiles de France, qui constitue une expérience dépassant toute expérience connue, et pour laquelle la culture humaniste ne dispose que des clés approximatives données par l'histoire antique. Mais dans les catégories qui étaient les siennes, dans les développements de la topique du récit de voyage humaniste, une place centrale était désormais réservée à la prise en compte du politique, pensé comme l'expression de l'action des princes et des conflits entre gouvernants et gouvernés. En 1604, Thomas Pelletier publia

45 Voir au contraire L'Estoile, *Journal pour le règne de Henri III*, éd. cit., p. 441.

46 *Ibid.*, p. 447 ; J.-A. de Thou, *Histoire universelle*, op. cit., livre LXXXVI, p. 608.

47 *Description de Paris par Arnold Van Buchel*, éd. cit., p. 172-173.

un traité d'éducation destiné à la noblesse française⁴⁸. Cet ouvrage marquait le passage de l'ancienne formation humaniste des élites à une formation mondaine et moderne. Dans un chapitre consacré au voyage, il donnait la liste de tout ce qu'un jeune gentilhomme devait noter attentivement dans la relation qu'il devait rédiger au retour d'après les notes prises en chemin, et il insistait tout particulièrement sur ce qui avait trait à l'état administratif et militaire des villes et des pays traversés, constitution, richesse, forces. Selon Pelletier, ces objets de curiosité correspondaient à la matière des futurs rapports que le jeune voyageur aurait à rédiger en occupant ses premiers emplois dans la diplomatie, l'armée ou l'administration. Le journal de voyage, dans sa forme mondaine, avatar de sa forme humaniste, devenait un exercice noble, accordant désormais une place déterminante au politique, au croisement de l'histoire et de l'administration.

48 Thomas Pelletier, *La Nourriture de la noblesse, où sont représentées comme en un tableau toutes les plus belles vertus qui peuvent accomplir un jeune gentilhomme*, Paris, V^{ve} Patisson, 1604, f. 98.

ORIENTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

- BARON, Hans, *The Crisis of the Early Italian Renaissance: Civic Humanism and Republican Liberty in an Age of Classicism and Tyranny*, Princeton, Princeton University Press, 1955.
- , *In Search of Florentine Civic Humanism: Essays on the Transition from Medieval to Modern Thought*, Princeton, Princeton University Press, 1988.
- BARRAL-BARON, Marie, « Du rêve à l'enfer : Érasme et Bâle », dans Francine-Dominique Liechtenhan (dir.), *Histoire, écologie et anthropologie. Trois générations face à l'œuvre d'Emmanuel Le Roy Ladurie*, Paris, PUPS, 2011, p. 117-135.
- BENEDICT, Philip (dir.), *Cities and Social Change in Early Modern France*, London, Unwin Hyman, 1989.
- BERCHTOLD, Alfred, *Bâle et l'Europe. Une histoire culturelle*, Lausanne, Payot, 1990.
- BERENGO, Marino, *L'Europa delle città. Il volto della società urbana europea tra Medio Evo ed Età moderna*, Turino, Einaudi, 1999.
- BERTRAND, Gilles, et TADDEI, Ilaria (dir.), *Le Destin des rituels. Faire corps dans l'espace urbain, Italie-France-Allemagne | Il destino dei rituali. «Faire corps» nello spazio urbano, Italia-Francia-Germania*, Rome, École française de Rome, 2008.
- BOONE, Marc, *À la recherche d'une modernité civique. La société urbaine des anciens Pays-Bas au bas Moyen Âge*, Bruxelles, Éditions de l'université de Bruxelles, 2010.
- BOONE, Marc, et PRAK, Maarten (dir.), *Statuts individuels, statuts corporatifs et statuts judiciaires dans les villes européennes (Moyen Âge et Temps modernes)*, Louvain, Garant, 1996.
- BOUTIER, Jean, LANDI, Sandro, et ROUCHON, Olivier (dir.), *Florence et la Toscane, XIV^e-XIX^e siècle. Les dynamiques d'un État italien*, Rennes, PUR, 2004.
- BRABANT, Margaret (dir.), *Politics, Gender, and Genre: The Political Thought of Christine de Pizan*, Boulder, Westview Press, 1992.
- BRYANT, Lawrence M., *The King and the City in the Parisian Royal Entry Ceremony: Politics, Ritual, and Art in the Renaissance*, Genève, Droz, 1986.
- BULST, Neithard, et GENET, Jean-Philippe (dir.), *La Ville, la bourgeoisie et la genèse de l'État moderne (XIV^e-XVIII^e siècle)*, Paris, CNRS Éditions, 1988.
- CHAIX, Gérald (dir.), *La Ville à la Renaissance. Espaces, représentations, pouvoirs*, Paris, H. Champion, 2008.
- CHEVALIER, Bernard, *Les Bonnes Villes, l'État et la société dans la France de la fin du XV^e siècle*, Orléans, Paradigme, 1995.

- CHIABÒ, Maria, D'ALESSANDRO, Giuisi, PIACENTINI, Paola, et CONCETTA, Ranieri (dir.), *Alle origini della nuova Roma: Martino V (1417-1431). Atti del convegno (Roma 2-5 marzo 1992)*, Rome, Istituto storico italiano per il Medio Evo, 1992.
- CLARK, Peter, et LEPETIT, Bernard (dir.), *Capital Cities in their Hinterlands in Early Modern Europe*, Aldershot/Brookfield, Scolar Press/Ashgate, 1996.
- COCULA, Anne-Marie, *Montaigne, maire de Bordeaux*, Bordeaux, L'horizon chimérique, 1992.
- COOPER, Richard, « Poetry in Ruins: The Literary Context of du Bellay's Cycles on Rome », *Renaissance Studies*, vol. 3, n° 2, 1989, p. 156-166.
- COSTE, Laurent, « Les jurats de Bordeaux et Montaigne (1581-1585) », *Nouveau Bulletin de la Société internationale des amis de Montaigne*, 2008, p. 301-323.
- , *Messieurs de Bordeaux. Pouvoirs et hommes de pouvoirs à l'hôtel de ville (1548-1789)*, Bordeaux, Fédération historique du Sud-Ouest/Centre aquitain d'histoire moderne et contemporaine, 2006.
- CROUZET-PAVAN, Élisabeth, *Venise, une invention de la ville (XIII^e-XV^e siècle)*, Seyssel, Champ Vallon, 1997.
- , *Les Villes vivantes. Italie, XIII^e-XV^e siècle*, Paris, Fayard, 2009.
- CROUZET-PAVAN, Élisabeth (dir.), *Pouvoir et édilité dans l'Italie communale et seigneuriale*, Rome, École française de Rome, 2003.
- CROUZET-PAVAN, Élisabeth, et LECUPPRE-DESJARDIN, Élodie (dir.), *Villes de Flandre et d'Italie (XIII^e-XV^e siècle). Les enseignements d'une comparaison*, Turnhout, Brepols, 2008.
- D'AMICO, John F., *Renaissance Humanism in Papal Rome: Humanists and Churchmen on the Eve of Reformation*, Baltimore/London, John Hopkins University Press, 1983.
- DANESI SQUARZINA, Silvia (dir.), *Roma, centro ideale della cultura dell'antico nei secoli XV e XVI: da Martino V al sacco di Roma 1417-1527*, Milano, Electa, 1989.
- DESCIMON, Robert, « Réseaux de famille, réseaux de pouvoir ? Les quartieriers de la ville de Paris et le contrôle du corps municipal dans le deuxième quart du XVI^e siècle », dans François-Joseph Ruggiu, Scarlett Beauvalet et Vincent Gourdon (dir.), *Liens sociaux et actes notariés dans le monde urbain en France et en Europe*, Paris, PUPS, 2004, p. 153-186.
- DIEFENDORF, Barbara B., *Paris City Councillors in the Sixteenth Century: The Politics of Patrimony*, Princeton, Princeton University Press, 1983.
- ENGEL, Evamaria, LAMBRECHT, Karen, et NOGOSSEK, Hanna (dir.), *Metropolen im Wandel: Zentralität in Ostmitteleuropa an der Wende vom Mittelalter zur Neuzeit*, Berlin, Akademie Verlag, 1995.
- ESPINOSA, Aurelio, *The Empire of the Cities: Emperor Charles V, the Comunero Revolt, and the Transformation of the Spanish System*, Leiden/Boston, Brill, 2009.
- FINLEY-CROSWHITE, S. Annette, *Henry IV and the Towns: The Pursuit of Legitimacy in French Urban Society, 1589-1610*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999.
- FIORE, Francesco Paolo (dir.), *La Roma di Leon Battista Alberti. Umanisti, architetti e artisti alla scoperta dell'antico nella città del Quattrocento*, Milan, Skira, 2005.

- GENSINI, Sergio (dir.), *Roma capitale (1447-1527)*, San Miniato, Pacini, 1994.
- GILLI, Patrick, LE BLÉVEC, Daniel, et VERGER, Jacques (dir.), *Les Universités et la ville au Moyen Âge. Cohabitation et tension*, Leiden/Boston, Brill, 2007.
- GUGGISBERG, Hans R., *Basel in the Sixteenth Century: Aspects of the City Republic before, during and after the Reformation*, St. Louis, Center for Reformation Research, 1982.
- HANKINS, James (dir.), *Renaissance Civic Humanism: Reappraisals and Reflexions*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000.
- LE GALL, Jean-Marie (dir.), *Les Capitales de la Renaissance*, Rennes, PUR, 2011.
- MAIRE VIGUEUR, Jean-Claude, *L'Autre Rome. Une histoire des Romains à l'époque communale (XIF-XIV^e siècle)*, Paris, Tallandier, 2010.
- MAIRE VIGUEUR, Jean-Claude (dir.), *D'une ville à l'autre. Structures matérielles et organisation de l'espace dans les villes européennes, XIII^e-XV^e siècle. Actes du colloque de Rome (1^{er}-4 décembre 1986)*, Rome, École française de Rome, 1989.
- McKELLAR, Elizabeth, *The Birth of Modern London: The Development and Design of the City, 1660-1720*, Manchester/New York, Manchester University Press, 1999.
- MUIR, Edward, *Civic Ritual in Renaissance Venice*, Princeton, Princeton University Press, 1981.
- NAGLE, Jean, « François I^{er} et la Nouvelle Rome (1528-1547) », dans Louis Bergeron (dir.), *Paris. Genèse d'un paysage*, Paris, Picard, 1989, p. 93-104.
- NAUWELAERTS, Marcel, « Érasme et Gand », *De Gulden Passer*, n° 47, 1969, p. 152-177.
- OERI, Hans Georg, « Erasmus und Basel », *Basler Stadtbuch*, n° 107, 1986, p. 156-157.
- RAMSEY, Paul A. (dir.), *Rome in the Renaissance. The City and the Myth*, Binghamton, Center for Medieval and Early Renaissance Studies, 1982.
- RANDALL, Michael, *The Gargantuan Polity: On the Individual and the Community in the French Renaissance*, Toronto, University of Toronto Press, 2008.
- RICHARDS, E. J., « Where are the Men in Christine de Pizan's *City of Ladies*? Architectural and Allegorical Structures in Christine de Pizan's *Livre de la Cité des Dames* », dans Renate Blumenfeld-Kosinski, Kevin Brownlee, Mary Speer et Lori Walters (dir.), *Translatio Studii. Essays by his Students in Honor of Karl D. Uitti for his Sixty-Fifth Birthday*, Amsterdam/Atlanta, Rodopi, 2000, p. 221-243.
- RODOCANACHI, Emmanuel, *Les Institutions communales de Rome sous la papauté*, Paris, Picard, 1901.
- ROSSEAUX, Ulrich, *Städte in der Frühen Neuzeit*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 2006.
- SCHILLING, Heinz, *Die Stadt in der frühen Neuzeit*, München, R. Oldenbourg, 1993.
- SPEHLING, Jutta, *Convents and the Body Politic in Late Renaissance Venice*, Chicago, University of Chicago Press, 1999.
- TREXLER, Richard C., *Public Life in Renaissance Florence*, New York, Academic Press, 1980.

TRINQUET, Roger, « Quand Montaigne défendait les privilèges des vins de Bordeaux »,
Revue historique de Bordeaux, nouvelle série, n° V, 1956, p. 263-266.

Index

- A** _____
- Acciaiuoli, Donato 33, 45
Accursius 144
Aegidius, Petrus *voir* Gillis, Pieter
Alberti, Leon Battista 123-124, 134, 184, 186
Albertini, Rudolf 244
Albizzi (famille) 36-37
Albon, Jacques d' (maréchal de Saint-André) 75
Alciat, André 143-152
Alcuin 90, 215
Alesme, Geoffroy d' 164, 167
Althusius, Johannes 238, 246, 248-249
Amalteo, Giovanni Battista 273
Amboise, Georges d' 72, 165, 204, 263, 297
Ambroise (saint) 273, 285-286
Amerbach, Boniface 115-116, 121
Ammonio, Andrea 114
Andoins, Corisande d' 179
Androuet du Cerceau, Jacques 226, 229, 232-235
Aneau, Barthélemy 75, 141-143, 150, 152, 232
Anjorant, Jean 67, 69
Anjou, François d' 25, 27-28
Anjou-Duras, Ladislas d' 130
Antoniano, Silvio 273, 275
Aragazzi, Bartolomeo 134
Aristote 43, 92, 102, 111-113, 184, 240, 246, 275-276
Arnolfo di Cambio 38
Aubigné, Théodore Agrippa d' 221
Audebert, Germain 209, 213
Audebert, Nicolas 203, 209, 213
Augustin (saint) 43, 93-94, 153, 281
Ausone 206-210, 217-219, 290, 296
- B** _____
- Bade, Josse 67
Badoer, Federico 245
Barbon, Nicholas 250
Barzizza, Gasparino 132
Bascapè, Carlo 282, 286
Bavière, Isabeau de 89, 91
Bayguera, Bartolomeo 128-129, 131
Béatrizet, Nicolas 234-235
Beauregard, Thomas de 173
Béda, Noël 117, 140
Bellay, Guillaume du 187, 190
Bellay, Jean du 181-199, 236, 242
Bellay, Joachim du 56, 58, 193, 195-196, 205, 216, 225-226, 228-229
Bellay, Marie du 186
Bellay, Martin du 186, 190
Belleforest, François de 212, 232
Bellièvre, Pomponne de 83
Bembo, Pietro 201
Berland, Pey 300
Bertrand, Nicolas 35, 231
Bessarion, Basilius 113
Biondo, Flavio 124
Boccalini, Traiano 249
Bodin, Jean 241-242
Boèce 43
Bogucka, Maria 249
Boileau, Nicolas 204

- Bonaventure (saint) 80
 Bonfons, Nicolas 212, 242
 Boniface IX 129
 Boone, Cornelis 21
 Borromée, Charles 269-275, 277-288
 Borromée, Frédéric 288
 Boscoli, Pier Paolo 279
 Bossche (famille) 21
 Botero, Giovanni 246-247
 Bouchet, Jean 231
 Bouliers, François de 185, 194, 197-198
 Bourbon, Charles de 58, 189, 220
 Bourbon, Marie de 91
 Bourbon, Nicolas 213
 Boutray, Raoul 203-204
 Brach, Pierre de 205-208, 216-220, 296, 299
 Brantôme, Pierre de Bourdeille 159, 199
 Brie, Germain de 195
 Bruni, Leonardo 37, 43, 45, 126, 130-132, 135, 203, 238, 258
 Bruschius, Gaspar 210
 Buchanan, George 291-292, 294
 Budé, Catherine 69
 Budé, Dreux I (secrétaire du roi) 66-67
 Budé, Dreux II (trésorier et garde des chartes) 66-67
 Budé, Dreux III (avocat du roi aux Requêtes de l'Hôtel) 69
 Budé, Guillaume 47, 53-54, 61-70, 141, 144-147, 152, 212
 Budos, Raymond (jurat de Bordeaux) 175
 Buonaccorso da Montemagno 42, 44-45
C _____
 Calvete de Estrella, Juan Cristobal 15
 Calvin, Jean 69, 110, 145
 Calvo, Marco Fabio 230, 235
 Camerarius, Joachim I^{er} 210
 Campanella, Tommaso 140-143, 150-152, 202
 Canisius, Pierre 110
 Capiton, Wolfgang Fabricius 115, 117
 Caprariis, Vittorio de 241
 Carrion, Louis 211
 Catherine de Médicis 57, 72, 81, 181-182, 186, 197
 Celtis, Conrad Pickel 203
 Cesano, Gabriele 132, 242
 Champier, Symphorien 231
 Chappuys, Gabriel 202
 Charlemagne 215-216
 Charles VI 89, 91, 100
 Charles VII 72, 219
 Charles VIII 65, 73, 187, 218
 Charles IX 59, 72, 76-77, 80, 86, 157, 164, 207, 232, 254, 264, 289, 296-297
 Charles le Téméraire 20-21, 23
 Charles Quint 19, 25-27, 113, 115, 243
 Chartier, Alain 101
 Chasseneux, Barthélemy de 145, 231
 Chastellain, Georges 21-22
 Chesneau, Nicolas 232
 Christian IV (roi du Danemark) 210
 Christine de Pizan 89-107
 Chrysoloras, Manuel 128, 137-138
 Chytraeus, Nathan 209-211, 213-214
 Ciceri, Francesco 276
 Cicéron 41, 43, 111, 203, 272, 274-276
 Claveau, Jean de 164, 175
 Clément VII 201
 Clément VIII 86
 Cock, Hieronymus 30, 226
 Cognet, Ange 212
 Col, Gontier 98
 Coligny, Gaspard de 263
 Colli, Ippolito de 246
 Colonna, Giovanni 127
 Cosme I 184, 197

Compans (capitaine) 265
Corio, Giulio Cesare 285
Corrozet, Gilles 212, 266
Cottereau, Claude 193
Cursol, Guillaume de 164
Curtius, Robert 205

D

Darnal, Jean 160, 173
Dati, Gregorio 39, 41, 45
De Schryver, Corneille 17
Démosthène 276
Diane de Poitiers 75, 196
Dioclétien 155, 195, 236
Dolet, Étienne 193
Donato, Pietro 132
Doni, Antonfrancesco 202
Drac, Adrien du 195
Du Bellay *voir* Bellay
Du Bourg, Anne 59
Du Chesne, Léger 212
Du Choul, Guillaume 225, 231-235
Du Haillan, Bernard de Girard 208
Du Mortier 58
Du Pérac, Étienne 235-236
Dumesnil, Baptiste 57
Dunoyer, Pierre 173
Dupérier, Pierre 164
Duplessis, Bertrand 173
Duplessis-Mornay, Philippe de 167, 179
Duprat, Antoine 63, 204
Durand, Jean-Étienne 232
Durazzo, Charles de 239-240

E

Épictète 269, 272
Érasme 16, 17, 109-122, 213, 291
Errault, François 67
Esprinchard, Jacques 214, 218-219
Este, Hercule d' 185
Este, Hippolyte d' 186, 191

Estienne, Charles 230-231
Eugène IV 124
Euripide 276
Eymar, Joseph 172-173
Eyquem, Pierre 163, 165

F

Faber, Johann 117
Fabricius, Georg 209-210
Farnèse, Alexandre 187, 190, 192
Ferdinand I^{er} 117
Fiano, Francesco da 126-127, 129
Ficin, Marcile 110, 112
Figliodone, Danese 283
Filelfo, Francesco 33
Foix, Germain-Gaston de 157
Foix, Paul de 155
Fonseca, Alphonse 120-121
Forcatel, Étienne 232
Fort, Mathelin 164
Foucault, Michel 247
François I^{er} 51, 53, 58, 61-63, 65-66, 140,
188-190, 197, 204, 215, 230, 232, 255-256
Frédéric II 57
Froben, Johann 115, 120-121

G

Gaius Caesar 146
Galesino, Pietro 270
Galland, Pierre 215
Galopin, Jean 164
Ganay, Jean de 53
Garnier, Robert 232
Gémiste Pléthon, Georges 113
Gerson, Jean 100-101
Giese, Tiedmann 203
Gilles de Rome 102
Gillis, Pieter 17
Giocondo, Giovanni da Verona 213
Giovio, Paolo 188
Giussani, Giovanni Pietro 271

Góis, Damião de 203
 Gontaud Biron, Arnaud de 159-160, 162, 175
 Gonzague, Gonzaga 201, 283
 Gottifredi, Bruto 182
 Gottifredi, Pompeo 182
 Gouvéa, André 291
 Graunt, John 250
 Grégoire XIII 201, 284-285, 287
 Grévin, Jacques 205, 228
 Grotius, Hugo 153
 Guadagni, Marino 134
 Gualterio, Sebastiano 196
 Guicciardini, Francesco 187, 239, 241
 Guillaume d'Orange 27
 Guise, Charles de 187-188, 193, 196
 Guise, Henri de 254
 Guyot, Claude 253, 263-264, 266

H

Harvey, Gabriel 250
 Hédion, Caspar 117
 Heemskerck, Maarten van 30
 Heere, Lucas d' 27
 Henri II 47, 50, 54-59, 62, 71-73, 75-76, 166, 181-182, 186, 190, 192-193, 195, 198-199, 219, 225-226, 232, 293
 Henri III 83, 156-159, 161, 167, 172, 178, 202, 220-221
 Henri IV 64, 72, 77-78, 83-86, 219, 296
 Hentzner, Paul 214
 Hermogenianus 147
 Hessus, Helius Eobanus 203
 Hogenberg, Frans 28, 30
 Holbein, Hans 116
 Homère 256
 Hondt, Jean de 119-120
 Horace 209

I

Innocent VII 125-126, 130, 134-135

Isocrate 274

J

Jean III le Pieux 291
 Jean XXIII 128, 130, 133, 136
 Jean Chrysostome (saint) 274
 Jean de Hanville 205
 Jean de Meung 98
 Jeanne d'Arc 216
 Jeanne, reine de Naples 240
 Jérôme (saint) 43, 209
 Jules III 191, 230
 Jules César 137, 147, 182-183, 205, 259
 Julien 55-56
 Justinien I^{er} 43, 145-147
 Juvénal 204
 Juvenibus, Domenico de 182

K

Keysere, Pieter de 18
 Knobelsdorf, Eustache von 203-204, 213, 215-216

L

L'Advocat, Henry de 265
 La Boétie, Étienne de 156, 208, 217
 La Chassigne, Geoffroy de 51-52, 208, 220
 La Loupe, Vincent de 52
 La Planche, Louis Régnier de *voir* Régnier de la Planche, Louis
 Lafréry, Antoine 226-228, 234-236
 Lagebaston, Jacques Benoist de 159, 173, 208, 289-290, 295-296
 Langes, Jean de 173
 Lansac, Guy de 175
 Lapeyre, Jean de 164
 Laroque, Raymond de 164
 Laski, Johannes 116
 Latini, Brunetto 32
 Le Lieur, Germain 67

- Le Lieur, Roberte 66, 69
 Le Maistre, Gilles 50, 54
 Le Picart (famille) 66-67, 70
 Le Prestre, Claude 265
 Le Sueur, Jean 263
 Leconte, Antoine 67
 Lemaître, Alexandre 167, 247, 250
 Léon X 201, 230
 Léonard de Vinci 185
 L'Estoile, Pierre de 68, 220-221
 Lescalopier, Nicolas 54
 Lestonnac, Jeanne de 173
 Lestonnac, Richard de 173
 L'Hospital, Michel de 48, 58-59, 68-69,
 193, 195-196, 261, 266, 294
 Ligorio, Pirro 195-198, 230, 235
 Lipse, Juste 211
 Lonato, Pietro Antonio 284-285, 287
 Lorenzetti, Ambrogio 41
 Lorraine, Charles, cardinal de 253-254,
 258, 262-263, 265
 Loschi, Antonio 124, 126-127
 Louis II d'Anjou 130
 Louis IX 91
 Louis XIII 73
 Louis XIV 64
 Louis d'Orléans 194
 Loynes, François de 67
 Luc (saint) 113
 Lucien de Samosate 111, 202
 Lucrece 272
 Lupset, Thomas 141, 152
 Lurbe, Gabriel de 162, 167, 219
 Luther, Martin 116
 Lycurgue 113
M
 Machiavelli, Niccolò 33, 217, 240-241
 Macrobe 43
 Maioragio, Marc'Antonio 275
 Mandelot, François de 83
 Manetti, Giannozzo 32-34
 Manuce, Alde 201
 Maramaldo, Landolfo 133
 Marcellus 231
 Marcus Fabius Calvus 230
 Marie Stuart (reine d'Écosse) 57
 Marino, Giambattista 204
 Marle, Henri de 52
 Marot, Clément 213
 Martin V (Oddone Colonna) 125-126,
 129
 Martini, Simone 41
 Massaini, Carlo 186
 Matignon, Jacques Goyon de 158-160,
 162, 166, 169-172, 218
 Matthieu, Pierre 78, 84-85
 Maximilien d'Autriche 19-20, 22
 Médicis, Catherine de *voir* Catherine de
 Médicis
 Médicis, Côme de *voir* Cosme I
 Médicis, Julien de 181-182, 184
 Melissus, Paul Schede 210
 Méréault, Jean 263-264
 Merle, Léon de 173
 Merville, sénéchal de 169-176
 Mesmes, Henri de 156
 Millanges, Simon 158, 163, 207, 292
 Minos 113
 Moneins, Tristan de 51, 293
 Montaigne, Geoffroy de 173
 Montaigne, Jean 52
 Montaigne, Michel de 155-179, 205-
 206, 211-213, 217
 Montferrand, Charles de 172
 Montluc, Blaise de 191, 206
 Montmorency, Anne de 181-182, 186-
 188, 191-195, 197
 Montmorency, François de 253, 255,
 259, 262-265

- More, Thomas 17, 68, 112, 140-143, 150-152, 202, 301
- Moreau, Jean 190
- Morelli, Giovanni di Pagolo 33-34, 39-40
- Münster, Sebastian 203
- N** _____
- Naujoks, Eberhard 243
- Niccoli, Niccolò 130
- Nogaret de La Valette, Jean-Louis de (duc d'Épernon) 83
- O** _____
- Œcolampade, Jean 117
- Olivier, François 56
- Oporinus, Johannes 209
- Ormaneto, Nicolò 277-278
- Orsini, Fulvio 209
- Orsini, Giordano 129, 134-135, 137
- Ortelius, Abraham 17
- Ovide 204-205
- P** _____
- Palmieri, Matteo 33-34, 38, 40, 42, 44-45
- Pandolfini, Filippo 33
- Panigarola, Francesco 269
- Paraclese 116
- Paradin, Guillaume 164, 219
- Paschal, Pierre de 225, 229, 232
- Pasquier, Étienne 47, 212
- Passerat, Jean 213
- Paul (saint) 109, 114, 281
- Paul III 194, 232
- Paul IV 186
- Paulin (évêque de Bordeaux) 218
- Pellegrino, Alessandro 272
- Pelletier, Thomas 221-222
- Pellican, Conrad 117
- Perrin, François 228, 231
- Pérusse d'Escars, Jacques de (sieur de Merville) *voir* Merville, sénéchal de
- Pétrarque, Francesco Petrarca 127, 129, 205
- Philippe II 25-27, 286
- Philippe IV le Bel 23, 54, 91, 216
- Philippe le Bon 20
- Pic de la Mirandole, Jean 143
- Piccolomini, Alessandro 192
- Pie II 114
- Piglio, Benedetto da 136-137
- Pirovano, Filippo 288
- Pithou, Pierre 189, 292
- Plantin, Christophe 17, 25-27
- Platina, Il 270
- Platon 111-115, 121-122, 202, 208, 258, 274
- Plaute 212
- Pogge, Le 124, 126, 128, 131, 134, 258
- Poliziano, Angiolo 33
- Polybe 53, 240
- Pontac, Jean de 173
- Porcari, Stefano 34, 42-43, 45
- Potier, Marie 173
- Prévost de Sansac, Antoine 170, 173, 206
- Prévost, Pierre 263-264
- Q** _____
- Quintilien 203, 276
- R** _____
- Rabelais, François 139-154, 183, 186, 194-196, 199, 202, 230
- Raemon, Florimond de 300
- Ram, Thomas de 174, 176
- Rangoni, Costanza 207
- Régnier de La Planche, Louis 253, 256-258, 260-261, 266
- Régnier, Pierre 164
- Resende, André de 203
- Reusner, Jeremias 210
- Reusner, Nikolaus von 210-211, 214
- Rhenanus, Beatus 115

Riant, Denis 54
 Riccardi, Giacomo 288
 Ritio, Ennio 276-277
 Ritsere, Willem de 21
 Romulus 52, 129
 Roussel, Gérard 140
 Rubys, Claude de 80-82
 Rutilius Namatianus, Claudius 209

S _____

Sacchetti, Franco 34, 38-40
 Saint-André, Pierre de 58, 75
 Saint-Gelais, Louis de (sieur de Lansac)
 191
 Salamanca, Antonio 227
 Salisbury, Jean de 90, 94-96
 Salla, Pierre 231
 Salm, comte de 210
 Salutati, Coluccio 38, 43, 45, 128-129,
 239
 Sanguin, Jean 253, 263-264
 Sannazar, Jacopo Sannazaro 213
 Sansovino, Francesco 202, 245
 Savelli, Horace 182
 Savoie, Charles-Emmanuel de (duc de
 Nemours) 51, 59, 83, 85
 Savoie, Louise de 63
 Savonarole, Jérôme 240
 Sbruli, Riccardo 203
 Scala, Bartolomeo 33
 Scaliger, Jules César 207-208, 210-213,
 292
 Scépeaux, François de (maréchal de
 Vieilleville) 81
 Scève, Maurice 71, 73-76, 232
 Scheurl, Christoph 245
 Séguier, Pierre 49-50, 54, 56
 Sénèque 43, 225
 Serlio, Sebastiano 230-231
 Serristori, Averrardo 184

Simeoni, Gabriello 225, 235
 Socrate 121, 279
 Solon 113, 258
 Sonnius, Michel 232
 Speciano, Cesare 285
 Stefaneschi, Pietro 136-137
 Stigel, Johannes 210
 Stoa, Giovanni Francesco Conti 204-205,
 216
 Strada, Giacomo 235
 Strazel, Jacques 215
 Strozzi, Pierre 191
 Sylvius, Jacques Dubois, dit 215

T _____

Taegio, Bartolomeo 276-277, 279-281,
 283
 Termes, Pierre de 173
 Themistocles 242
 Thomas (saint) 43
 Thou, Christophe de 67, 212
 Thou, Jacques Auguste de 68, 220-221
 Timothée (saint) 114
 Tiraqueau, André 52, 195
 Tolomei, Claudio 242
 Treihes, François 164
 Trotti, Camillo 284, 287
 Turnmet, Jehan 164
 Turquam, Robert 63

U _____

Ulpian 146, 153

V _____

Vaillac, capitaine 165, 170-172
 Valier, Agostino 273, 275
 Van Buchel, Arnold 211-214, 218, 220-
 221
 Van der Noot, Jan 225-226
 Van der Meersch, Clays 21
 Vannozi, Bonifazio 247-249

- Varron 272
Vatable, François 215
Vergerio, Pietro Paolo (l'Ancien) 123,
126-127
Verino, Ugolino 203
Vico, Enea 228
Vigneulles, Philippe de 231
Villeneuve, Jean de 170, 173, 175-176
Villiers, Pierre de 27
Vinet, Élie 207-208, 232, 289-302
Virey, Claude-Énoch 213
Virgile 205
Viroli, Maurizio 244
- Visconti, Galeazzo 276-277
Visconti, Gaspare 288
Vredeman De Vries, Hans 27-28
- W** _____
Wechel, Chrétien 203, 209
Wielant, Philips 23-24
- Z** _____
Zabarella, Francesco 132
Zasius, Ulrich 147
Zwinger, Theodor 210
Zwingli, Ulrich 109-110, 117

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	7
Élisabeth Crouzet-Pavan, Denis Crouzet & Philippe Desan	

PREMIÈRE PARTIE CULTURES POLITIQUES, CULTURES HUMANISTES

De la politique à l'humanisme : la culture publique à Gand et à Anvers aux xv ^e et xvi ^e siècles.....	11
Marc Boone & Anne-Laure van Bruaene	
Entre humanisme et politique : la cité du lys dans les discours d'investiture de la Seigneurie florentine au Quattrocento.....	31
Ilaria Taddei	
L'imaginaire politique du parlement de Paris sous Henri II, sénat de la capitale.....	47
Marie Houllemare	
Cité humaniste, <i>id est</i> cité absolutiste ? Paris et Guillaume Budé (26 janvier 1468- 22 août 1540), prévôt des marchands en 1522	61
Robert Descimon	
Lyon se présente à son roi : les joyeuses entrées de 1548, 1564 et 1595	71
Barbara B. Diefendorf	

DEUXIÈME PARTIE L'HUMANISTE DANS LA CITÉ

En quoi la ville est-elle un espace féminin et féministe ? Les corps politiques de Christine de Pizan	89
Daisy Delogu	
Érasme et la cité humaniste : de l'idéal platonicien à la désillusion bâloise ...	109
Marie Barral-Baron	
L'émergence de l'idéal humaniste de la <i>Roma instaurata</i> dans le contexte curial de la fin du Grand Schisme.....	123
Clémence Revest	
Sur la ville trop humaine chez Rabelais.....	139
Michael Randall	

« Messieurs de Bordeaux m’eleurent maire de leur ville » : Montaigne, administrateur humaniste.....	155
Philippe Desan	
Entre cité pacifiée et cité menacée : construction et représentations de la ville chez le cardinal Jean du Bellay.....	181
Loris Petris	
La cité humaniste : topiques urbaines et tradition hodoeporique à la fin de la Renaissance.....	201
Jean Balsamo	

TROISIÈME PARTIE CITÉS DIVISÉES, CITÉS RECONSTRUITES

	Ville ruinée, ville reconstituée.....	225
	Richard Cooper	
316	Durée, stabilité et grandeur urbaine : De la cité humaniste à la métropole moderne.....	237
	Cornel Zwierlein	
	Ville imaginaire et conflit politique dans <i>Du grand et loyal devoir, fidélité et obéissance de messieurs de Paris envers le Roy</i>	253
	Tatiana Debbagi Baranova	
	Des disputes humanistes à l’oraison silencieuse ? Les contradictions de la rhétorique élitaire à l’époque de Charles Borromée.....	269
	Marie Lezowski	
	Être humaniste dans une cité traumatisée et divisée : Élie Vinet à Bordeaux pendant les guerres de religion (1562-1587).....	289
	Grégory Champeaud	
	Orientations bibliographiques.....	303
	Index.....	307
	Table des matières.....	315